Protocoles des sages de Sion

Traduction BUTMI

Le texte des Protocoles des sages de Sion que nous allons reproduire intégralement dans la version de Butmi demeure des plus mystérieux. Qui l'a écrit ? Quand et dans quelles conditions ? S'agit-il d'une provocation ? d'un faux antisémite, d'une imposture, d'un plagiat ?

Nombreuses sont les questions qui demeurent en suspens. Toujours est-il que dans de très nombreux pays occidentaux l'impression et la diffusion de ce livre sont totalement libres. D'ailleurs, au terme d'un procès qui dura plus de quatre ans, la cour d'appel de Berne relaxa Silvio Schnell et Theodor Forster le 1er novembre 1937, qui avaient été accusés par des organisations juives d'avoir enfreint la loi suisse réprimant les activités subversives, pour avoir publié les Protocoles.

Seulement, la condamnation prononcée en première instance l'avait été par un tribunal cantonal, qui avait commis plusieurs erreurs de procédure, et la cour d'appel fédérale a considéré que l'accusation retenue à l'encontre des éditeurs, celle d'avoir publié de la « Schundliteratur », c'est-à-dire de la littérature de bas étage, était irrecevable en l'état et impropre à motiver une condamnation (voy. la revue italienne Orion n° 42, juillet 1988, pp. 41U-419).

Cependant, cette littérature « de bas étage » n'en continue pas moins de faire couler beaucoup d'encre et à exciter les passions. En 1988, à Paris, des jeunes juifs, auxquels des révisionnistes parlaient de leur infirmité, s'exclamèrent soudainement :

« Tsahal, bombe atomique, BETHAR, Protocoles ! »

Ce en quoi ils pouvaient difficilement être plus éloquents.

Ainsi certains juifs paraissent se reconnaître dans le plan des « sages de Sion », tel qu'il a été décrit dans les Protocoles.

LES PISTES

L'étude du texte et son histoire sont riches d'enseignement. Par-là, le chercheur est amené à redécouvrir les salons parisiens de la fin du 19ème siècle et les discussions de leurs habitués. Aussi est-il incité à reconsidérer certaines questions en s'intéressant aux thèmes débattus à l'époque et aux arguments échangés, tant- à propos des rapports tumultueux entre ésotérisme et matérialisme, voire déterminisme, qu'en ce qui concerne les menées politiques de la haute finance ou bien l'histoire des coteries, des sectes, des superstitions, en ce temps où l'arrivisme des hommes prenait des formes les plus variées.

Eh oui, la clé de voûte des Protocoles se trouve à Paris, et non pas vraiment en Russie. Son ou ses auteurs étaient manifestement familiers des salons parisiens et des thèmes qui y étaient débattus. On pourrait même donner à connaître nombre de choses à ce sujet de façon beaucoup plus précise et référencée, mais pas maintenant.

D'autant plus que certaines recherches entreprises n'ont pas encore abouti. Ainsi, la deuxième version du Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu, par Maurice Joly, qui était sous presse fin 1870, nous demeure malheureusement inconnue. Toujours à propos de Maurice Joly, il semble que les archives de police portant sur sa mort suspecte le 17 juillet 1878, survenue 5 quai Voltaire, aient été détruites pendant la première guerre mondiale. Des exemples de ce type pourraient être multipliés. Simplement, ces deux pistes valaient d'être signalées dans la mesure où il n'est pas impossible que quelque lecteur dispose d'informations sur ces questions, tandis que les pistes en rapport avec la vie à la cour de Russie au début du siècle intéressent plutôt les spécialistes, comme Mme Carrière d'Encausse, mais elle se taira, par peur de voir s'effondrer du jour au lendemain son avenir professionnel, qui pourrait être réduit à néant en un clin d'œil.

UNE CRÉATION LITTÉRAIRE FAITE DE BRIC ET DE BROC ?

Seuls des ignorants, des non initiés ont pu voir dans les Protocoles une littérature de bas étage.

Rien n'y est le fruit du hasard. Tout en étant parfaitement datable, dans un laps de temps inférieur à 10 ans, ce livre n'est fondamentalement pas contredit par les premiers des historiens, ceux de l'antiquité. A commencer par Tacite, qui écrit à propos de la prise de Jérusalem par Titus en 70 (Annales V, III) « on entendit une voix surhumaine crier : *« Les dieux s'en vont ! »* Et en même temps il y eut un grand mouvement comme celui d'un départ. Peu de Juifs interprétaient ces prodiges dans le sens de la crainte ; plus nombreux étaient :ceux qui avaient l'intime conviction qu'il fallait croire à ce que contenaient les livres antiques de leurs prêtres : il y était dit que précisément en ce temps-là l'Orient prévaudrait et que les gens partis de Judée deviendraient les maîtres du monde. »

Ce n'est là, bien sûr, qu'une illustration de l'antique volonté des juifs de devenir maîtres du monde. Cependant, elle est particulièrement fiable dans la mesure où les historiens modernes n'ont jamais fait que trouver des confirmations, tant archéologiques que philologiques; de la pertinence du propos de ces deux grands historiens antiques que sont Hérodote et Tacite. A lui seul, ce récit de Tacite devrait inciter tout un chacun à ne pas exclure l'hypothèse, qu'aujourd'hui comme hier, les « prêtres » des juifs veuillent dominer le monde, le soumettre à leur hégémonie.

Dans ces conditions, les Protocoles ne font jamais qu'envisager ce cas de figure, tout en reprenant des idées qui étaient dans l'air du temps à la fin du 19ème siècle. Après tout, la démocratie ne serait-elle pas un masque et un moyen transitoire permettant d'instaurer une forme de despotisme d'origine orientale. C'était là, en tout cas, chose que pressentait le marquis de Custine, dans ses Lettres de Russie, dès la première moitié du 19ème siècle.

L'ÉGLISE ET LA RÉVISION DES PROTOCOLES

Établies à partir du texte français des Protocoles, aujourd'hui disparu, nous disposons de deux traductions russes, celles de Nilus et de Butmi. En effet, l'original aurait été rédigé en français, ce que personne ne conteste. Puis, les deux versions russes. ont été retraduites en français, mais, là encore, traductions françaises et répartition du texte varient selon les éditions.

La traduction de Roger Lambelin, publiée chez Grasset, a été délaissée. Et ce, comme dirait actuellement le politologue juif Raphaël Draï, parce que cette version est un pur produit du « révisionnisme de l'Église ». Ainsi, Lambelin a traduit goy par « chrétien ». Or un goy est un « non juif, ni chrétien, ni idolâtre.

Depuis longtemps l'Église nous a habitués à de pareils quiproquos, qu'on les baptise paraboles ou bien équivoques. Parfois aussi le Vatican passe délibérément sous silence certains éléments de la théologie juive. Telle la fameuse phrase d'Aboda zara, qui enjoint aux fidèles juifs :

« Le meilleur parmi les goyim, tue-le ! » (B26 b), voy. Textes rabbiniques des deux premiers siècles chrétiens, édités par le Pontifico Istituto Biblico, Rome, 1955, p. 550.

Sans doute. y aurait-il beaucoup à dire sur le philo- et antisémitisme de l'Église. Tout comme il y aurait certaines des hypothèses de Raphaël Draï sur le révisionnisme de l'Église – qui n'est jamais ,que « second » mais qui .est peut-être plus dangereux encore à ses yeux que le Premier –, qui gagneraient à être éclairées par l'histoire des Protocoles D'autant plus que le haut clergé gallican, pris en la personne de Mgr Jouin, a joué un rôle décisif dans la diffusion de ce livre en France…

Mais là n'est pas la question pour nous. Signalons simplement que le texte que nous reproduisons est tiré de la version russe de Butmi, traduite en français. Pour des raisons de place, les différences entre ce texte et celui de Nilus, daté de décembre 1901 et qui serait de quelques années antérieur à celui de Butmi, ne sont pas indiquées. De même les intertitres des alinéas n'ont pas été reproduits.

En revanche, chaque paragraphe est numéroté, de façon à ce que dans les discussions qui suivront la parution de ce texte les références données renvoient le plus facilement possible aux passages évoqués.

Alain Guionnet

Pas de question

Nous publions ce texte qui nous a été communiqué de façon surprenante et impromptue. Un inconnu s'est présenté à nous et nous a enjoint d'écrire ce qui suit sous sa dictée. Ensuite, il n'a voulu répondre à aucune question. D'entrée, il avait annoncé : « Je vous donne à connaître un court texte qui peut vous intéresser, mais vous ne me poserez pas de question ni ne tenterez de me suivre quand je vous aurai quitté. » *Aussi nous est-il difficile de rédiger ce chapeau et de donner un titre à cet écrit venu d'ailleurs.*

Frères,

Vous avez appris- à peser les mots.

Aussi souvenez-vous de ceci

Nous changeons de cap. Nos frères supérieurs le savent depuis un temps et ont décidé maintenant de vous en informer. A tous les niveaux, tout doit être prêt pour que nous lancions l'offensive par la bande.

Désormais nous laissons tomber la coterie juive. Elle a rempli son rôle, celui que nous lui avions imparti. Un peu d'histoire, quelques évidences. Nous avons toléré et favorisé la coterie juive dans la mesure où elle servait nos intérêts. La courte vue des dirigeants des appareils, l'arrivisme borné de nombreuses loges, qui ont cessé d'observer tout rituel, les impasses dans lesquelles se précipitent volontiers les États nous ont amenés à utiliser la coterie juive à nos propres fins.

Nulle autre puissance n'aurait pu saper avec autant d'efficacité les fondements des institutions étatiques. Son internationalisme et ses millions d'yeux ont contribué à renverser les derniers obstacles qui se trouvaient sur notre chemin. Aujourd'hui enfin la totalité du nord nous appartient. Les deux grandes places-fortes du despotisme oriental sont tombées. Il est grand temps pour les conquérants du nord d'imposer leur politique.

Dans la lutte contre les trois chaos, du ponant au couchant, le nord peut enfin être uni. .

C'est pourquoi les prédateurs juifs sont devenus des parasites. Nous l'avons fait savoir indirectement aux BB, mais ils semblent oublier que leur puissance n'existe que par notre appui. Ils ne jurent que par leurs protocoles, en oubliant que c'est nous qui les leur avons apportés-sur un plateau.

Notre main puissante doit donc s'affermir. Aujourd'hui la coterie juive est synonyme d'aventure. Nous avons utilisé ses capacités de faiseuse de guerre pour juguler les excroissances nationalistes, ce qui a été interprété ainsi par ses dirigeants : la guerre est chose profitable en soi.

Ce manque d'intelligence synthétique de la camarilla juive n'est pas nouveau. Quand ils jurent par Salomon, ils oublient Hiram. Or l'heure est venue pour Hiram de se passer de Salomon, l'heure est venue pour le nord de montres sa vraie puissance, celle de toujours.

Les techniques à employer pour opérer ce changement de cap seront précisées ultérieurement et aux échelons compétents. Pour l'instant, il ne s'agit pour vous que de graver ce schème dans vos mémoires.

PROTOCOLES

Chapitre I
Première séance

01 Laissons de côté toute phraséologie, nous discuterons uniquement le sens de chaque idée et nous éclairerons la situation par des comparaisons et des déductions. C'est ainsi que nous allons formuler notre système, en examinant les faits de notre point de vue et de celui des goyim.

02 Il faut remarquer que les gens aux instincts mauvais sont plus nombreux que ceux aux nobles instincts, c'est pourquoi on peut obtenir de meilleurs résultats par la violence et l'intimidation que par des dissertations convaincantes. Tout homme aspire au pouvoir ; il en est peu qui ne deviendraient pas dictateurs s'ils le pouvaient, et bien rares sont ceux qui ne seraient prêts à sacrifier le bien général à des avantages personnels.

03 Qu'est-ce qui a contenu et dirigé ces bêtes de proie qu'on appelle les hommes ? Aux premières époques de la vie sociale, ils se sont soumis à la force aveugle et brutale, ensuite à la loi qui, elle aussi, est une force, mais une force masquée. J'en conclus que, par la loi de la nature, le droit réside dans la force.

04 La liberté politique est une idée, mais non une réalité ; il faut savoir appliquer cette idée quand il est nécessaire d'attirer, au moyen d'un appât idéaliste les forces populaires à son parti, si celui-ci a décidé d'abattre un parti gouvernemental. Cette tâche se trouve facilitée lorsque l'adversaire est pénétré de l'idée de liberté ou de libéralisme et s'il perd de sa force pour cette idée ; c'est par là que triomphera notre système : en vertu de 1a loi de la vie, les rênes du gouvernement, à peine relâchés, sont aussitôt saisis par d'autres mains, étant donné que la force aveugle du peuple ne peut exister un jour sans chef et que le nouveau pouvoir ne fait que remplacer l'ancien, affaibli par le libéralisme.

05 De nos jours la puissance de l'or – c'est-à-dire la nôtre – a remplacé le pouvoir des gouvernements libéraux.

06 L'idée de liberté est irréalisable, parce que personne ne sait en user avec juste mesure : il suffit de laisser le peuple se gouverner lui-même pendant quelque temps pour que cette liberté se transforme aussitôt en licence. Dès lors naissent des dissensions qui ne tardent pas à dégénérer en guerres sociales, dans lesquelles les États se consument et où leur grandeur se réduit en cendres. Qu'un État s'épuise dans ses convulsions intestines ou que les guerres civiles le mettent à la merci des ennemis extérieurs, il peut, dans l'un et l'autre cas, être considéré comme irrémédiablement perdu ; il est en notre pouvoir.

07 Le despotisme de notre capital lui offre une planche de salut, à laquelle il est obligé de se cramponner pour ne pas sombrer.

08 A qui prétendrait que nos arguments sont immoraux, je demanderais : si tout État a deux ennemis, et s'il est admissible qu'il emploie à l'encontre de l'ennemi extérieur toutes sortes de moyens stratégiques, comme, par exemple, de garder secrets les plans d'attaque et de défense, de le surprendre de nuit ou avec des forces supérieures, pourquoi ces mêmes mesures seraient-elles immorales lorsqu'elles seraient prises contre notre pire ennemi, celui qui menacerait notre pouvoir et ruinerait notre bien-être ?

09 Un esprit logique et sensé peut-il espérer réussir à mener les foules par des arguments et des raisonnements, quand la voie est ouverte à la contradiction, même stupide, pourvu qu'elle puisse séduire le peuple dont l'esprit est superficiel ? Les foules sont exclusivement guidées par des

passions mesquines, des superstitions, des coutumes, des traditions et par des théories sentimentales ; elles sont esclaves de la division des partis qui s'opposent à toute entente un tant soit peu raisonnable. Toute décision de la foule dépend essentiellement de hasards ou bien, quand elle est préparée à l'avance, elle est pour le moins superficielle ; dans son ignorance des secrets politiques, elle prend des décisions absurdes, elle sème une sorte d'anarchie qui ruine le gouvernement.

10 La politique n'a rien de commun avec la morale. Le gouvernement qui se laisse guider par la morale n'est pas politique et par conséquent son gouvernement est fragile. Celui qui veut régner doit recourir à la ruse et à l'hypocrisie. Les grandes qualités populaires, l'honnêteté et la franchise, sont des vices en politique, elles détrônent les souverains mieux que l'ennemi le plus habile. Ces qualités doivent être des attributs des gouvernements goyim, que nous ne devons nullement prendre pour guides.

11 Notre but est de posséder la force. Le mot « droit » désigne une abstraction que rien ne justifie. Ce mot signifie simplement ceci. « Donnez-moi ce que je veux afin que je prouve que je suis plus fort que vous. » Où commence le droit ? où finit-il ? en quoi consiste-t-il ? Dans un État où le pouvoir est mal organisé, où les lois et le régime sont inopérants du fait des droits sans nombre que le libéralisme et ses avantages fictifs ont créés, je vois un nouveau droit, le nôtre, qui est celui d'attaquer, de par la loi du plus fort, de me jeter sur tous les ordres et les règlements établis pour les renverser ; de m'emparer des lois, de réorganiser les institutions et de devenir le maître de ceux qui, volontairement et libéralement, nous ont abandonné leur pouvoir.

12 Par rapport à la fragilité actuelle de tous les pouvoirs, le nôtre est invincible garce qu'il est invisible, et qu'il restera tel jusqu'à ce qu'il ait acquis un degré de puissance tel qu'aucune ruse ne pourra plus le menacer.

13 Du mal passager que nous sommes actuellement contraints de faire naîtra le bien-fait d'un gouvernement inébranlable, qui rétablira le cours régulier de la vie du peuple, actuellement perturbé par le libéralisme. La fin justifie les moyens. Concentrons notre attention sur nos projets, sur ce qui est utile et nécessaire et non pas sur ce qui est bon et moral Nous avons devant nous notre plan ; dans lequel est exposée notre stratégie, dont nous ne pouvons nous écarter sans courir le risque de détruire l'œuvre de plusieurs siècles.

14 Pour trouver les moyens de parvenir à nos objectifs, il faut tenir compte de la lâcheté, de l'instabilité, de l'inconstance de la fouie, de son incapacité à comprendre et à estimer les conditions de sa propre vie et de son bien-être. Il faut comprendre que la foule est aveugle, insensée, déraisonnée, qu'elle tend l'oreille à droite et à gauche. Un aveugle ne peut conduire un aveugle sans le conduire , au précipice ; de même les parvenus, issus de la foule – fussent-ils doués d'un esprit génial, mais non initiés à la politique – ne peuvent prétendre la diriger, sans perdre tout leur troupeau.

15 Seuls les hommes préparés dès l'enfance peuvent comprendre le langage et la réalité politiques. Un peuple livré à lui-même, c'est-à-dire à des parvenus issus de son milieu, travaille à sa propre ruine par suite des querelles de partis qui naissent de la soif du pouvoir et des honneurs, et par les désordres qui en proviennent. Est-il possible aux masses populaires de raisonner avec calme et sans disputes, et de diriger les affaires de l'État qu'il ne faut pas confondre avec les intérêts personnels ? Sont-elles en mesure de se défendre contre les ennemis extérieurs ? C'est impossible. Un plan divisé en autant de têtes qu'il y en a dans la foule perd son unité ; il devient incohérent et inexécutable par suite des différentes interprétations qu'on peut y donner.

16 Un plan vaste et clair ne peut être élaboré que par un seul homme ; il coordonne tous les rouages des mécanismes de la machine gouvernementale. On en doit conclure qu'il est préférable pour le bien-être, d'un pays que le pouvoir soit concentré entre les mains d'un seul individu responsable. La civilisation ne peut exister sans le despotisme absolu, car elle n'est pas l'œuvre des masses, mais de leurs chefs, quels qu'ils soient. La foule est barbare, elle le prouve en toute occasion.

Aussitôt qu'elle s'empare de la liberté (de l'idée de liberté), elle la transforme immédiatement en anarchie, qui est le plus haut degré de barbarie.

17 Voyez ces êtres alcoolisés, abrutis, stupéfiés par la boisson, dont ils ont droit de faire une consommation illimitée, droit conférée aux goyim en même temps que la liberté. Nous ne pouvons permettre que les nôtres tombent à ce degré.. Les peuples goyim sont abrutis par l'alcool ; leur jeunesse est détraquée par les études classiques et par la débauche précoce où l'ont poussée nos agents, précepteurs, domestiques, gouvernantes dans les maisons de riches, nos commis ailleurs, ainsi que nos femmes. Au nombre de celles-ci, je compte leurs imitatrices volontaires en matière de débauche et de luxure, celles qu'on appelle les « femmes du monde ».

18 Notre devise est : la force et l'hypocrisie. Seule la force est victorieuse en politique, surtout si elle se dissimule dans les capacités indispensables aux hommes d'État. La violence doit être le principe, la ruse et l'hypocrisie une règle pour les gouvernements qui ne veulent pas concéder leur pouvoir aux agents d'une nouvelle force. Ce mal est l'unique moyen de parvenir au but, au bien. C'est pourquoi nous ne devons pas craindre d'employer la corruption, la tromperie et la trahison quand elles peuvent nous servir à atteindre notre but. En politique il faut savoir s'emparer de la propriété d'autrui sans hésiter, afin d'obtenir par ce moyen la soumission et le pouvoir.

19 Notre gouvernement, dans cette conquête pacifique, a le droit de remplacer les horreurs de la guerre par des condamnations à mort moins visibles et plus profitables, nécessaires pour entretenir cette terreur qui fait obéir les peuples aveuglément. Une sévérité juste et implacable est l'atout de la force d'un État ; ce n'est donc pas seulement notre avantage, mais c'est notre devoir, pour obtenir la victoire, que de nous en tenir à ce programme de violente et d'hypocrisie. Pareille doctrine basée sur le calcul est tout aussi efficace que les moyens qu'elle emploie ; c'est pourquoi nous triompherons, non pas seulement par ces moyens mais aussi par cette doctrine de la sévérité, et nous asservirons tous les gouvernements à notre Supergouvernement. II suffira que l'on sache que nous sommes implacables pour que toute résistance soit brisée.

20 Dès l'époque de l'épanouissement de la Grèce antique, nous avons été les premiers à crier le mot : « Liberté ! » si souvent répété depuis par des perroquets inconscients, qui, attirés de toutes parts par cet appât, n'en ont usé que pour détruire la prospérité du monde et la véritable liberté individuelle, autrefois si bien garantie contre la contrainte de la foule. Des hommes qui se croyaient intelligents n'ont pas su distinguer le sens caché des mots qu'ils employaient ; ils n'ont pas remarqué qu'il n'existe pas d'égalité dans la nature, qu'il ne peut y avoir de liberté, que la nature elle-même a établi l'inégalité des esprits, des caractères et des intelligences, en soumettant tout à ses lois ; ils ne se sont pas aperçus que notre politique les a lancés hors de leur vie coutumière, dans la voie qui aboutit à notre gouvernement. Pourvu qu'il soit initié à la politique, même un imbécile peut gouverner, tandis qu'un non initié, fût-il un génie, se perdra dans les voies que nous indiquons.

21 C'est sur ce principe que fut établi le gouvernement dynastique de nos rois, le fils étant initié par son père aux secrets de la politique, secrets que personne ne devait pénétrer. Les goyim ont perdu le sens de cette transmission héréditaire du pouvoir, et cette perte contribua au succès de notre cause.

22 Notre appel : « Liberté, Égalité, Fraternité » amena dans nos rangs, des quatre coins du monde, grâce à nos agents aveugles, des légions entières qui portèrent nos bannières avec enthousiasme. Cependant ces mots étaient des vers qui rongeaient la prospérité des goyim, en détruisant partout la paix, la tranquillité, la solidarité de par l'obéissance aux lois, qui sape tous les fondements de leurs États. Vous verrez plus tard que c'est précisément cela qui contribua au triomphe de notre système de conquête pacifique du monde. Nous pûmes alors obtenir l'abolition des privilèges, essence même de l'aristocratie des goyim, aristocratie qui était le rempart naturel des peuples et des patries contre notre action.

23 Sur ses ruines nous avons élevé notre aristocratie de la science et de la richesse.

24 Notre triomphe nous fut facilité par le fait que dans nos rapports avec les hommes dont nous avions besoin, nous sûmes toujours toucher les cordes sensibles de la nature humaine : le calcul, l'avidité, l'insatiabilité des besoins matériels. Chacune de ces faiblesses humaines, prise à part, est capable de détruire toute initiative personnelle, en mettant les hommes à la disposition de celui qui achète leur activité.

25 La notion abstraite de liberté permit de convaincre les foules que leur gouvernement n'est que le gérant du propriétaire du pays, c'est-à-dire du peuple, et qu'on peut changer de gérant comme on .change des gants usés. L'amovibilité des représentants du peuple les mettaient à notre disposition, elle les rendait dépendants de notre choix.

Chapitre II
Deuxième séance

01 Aujourd'hui, je commencerai par répéter ce qui a déjà été dit : je vous prie de vous rappeler que les gouvernements et les peuples goyim ne voient que l'apparence des choses. Et comment pourraient-ils s'efforcer de découvrir le sens caché des choses alors que leurs chefs songent par-dessus tout à s'amuser et à jouir des biens matériels ? II nous importe beaucoup de bien tenir compte de ce point. Discutons maintenant des questions concernant le pouvoir, la liberté de parole, la liberté de conscience, le droit d'association, l'égalité de tous devant la loi, l'inviolabilité de la propriété, du domicile, l'impôt, et l'idée d'un impôt secret. Toutes ces questions ne doivent pas être traitées ouvertement devant le peuple ; il ne faut pas davantage énoncer devant lui nos projets. L'importance de cette réticence consiste en ceci qu'en gardant secrets ces principes nous disposons de notre liberté d'action, ce qui nous permet, le cas échéant, d'en exclure, sans qu'on s'en aperçoive, ceci ou cela, tandis que si nous les exposions, il nous faudrait les assumer tels quels.

02 Les peuples ont un profond respect pour ceux qui incarnent la force ; à chaque acte de violence, ils s'écrient
« C'est évidemment bien canaille, mais combien habile ! Avec quelle magistrale audace le tour a été joué ! » Nous comptons attirer imperceptiblement toutes les nations à la construction d'une nouvelle Oeuvre dont nous projetons le plan et qui comporte la décomposition de l'ordre existant que nous remplacerons par notre règne et ses lois. C'est pour cette raison qu'il faut nous assurer du concours ce cette force qu'est le « je m'en foutisme » de nos agents, les modernes « Premiers » de tous les pays ; c'est cette force-là qui anéantira tous les obstacles sur notre chemin.

03 Quand nous aurons fait notre coup d'État nous dirons aux peuples : « Tout allait très mal pour vous ; vous êtes tous exténués de souffrance. Nous allons supprimer la cause de tous vos tourments, à savoir les nationalités, les frontières et la diversité des monnaies. Certes, ne comprenant pas nos motifs, vous êtes libres de ne pas nous jurer obéissance, mais pouvez-vous le faire avec justice, si vous le faites avant d'avoir examiné ce que nous vous offrons ? » – Alors ils nous porteront en triomphe sur leurs épaules, dans un élan unanime d'espérances. Le vote – dont nous ferons l'instrument de notre avènement, en y accoutumant jusqu'aux plus humbles parmi les hommes, par l'organisation partout où c'est possible, de groupements et d'associations – jouera une dernière fois son rôle, nous rendant un dernier service : la confirmation de nos lois.

04 Mais nous devons auparavant utiliser le suffrage universel, sans distinction de classes ni de fortune, afin d'obtenir la majorité absolue qu'on obtiendrait moins facilement auprès des seules classes intellectuelles et fortunées.

05 C'est ainsi qu'après avoir pénétré chacun de l'idée de sa propre importance, nous briserons les liens de la famille chez les goyim ; nous empêcherons les hommes de valeur de percer ; étant dirigées par nous, les foules ne leur permettront pas de se révéler ; elles prendront l'habitude de n'écouter que nous qui payons leur attention et leur obéissance. Ce moyen nous mettra en mains une force tellement aveugle qu'elle ne pourra se mouvoir dans aucun sens, si elle n'est guidée par nos agents, placés pour diriger les foules, qui sauront que de ces agents dépendent leur gagne-pain, les gratifications et toutes sorte d'avantages.

Chapitre III
Troisième séance

01 Tenez compte, en appliquant nos principes, du caractère du peuple dans le pays duquel vous agirez ; une application générale, uniforme de ces principes, avant que ne soit faite la rééducation du peuple traité, ne saurait obtenir le succès. En procédant graduellement et avec prudence, vous constaterez, avant dix ans, que le caractère le plus récalcitrant aura changé, et nous compterons un peuple de plus parmi ceux qui se sont déjà soumis à notre idée d'internationalisme humanitaire.

02 Quand nous serons au pouvoir, nous remplacerons les termes de l'appel libéral « Liberté, Égalité, Fraternité », par des formules exprimant l'idée contenue dans ces mou, et nous dirons : « Le droit à la Liberté, le devoir de l'Égalité, l'idéal de la Fraternité », et nous saisirons ainsi une fois de plus la même bête par les cornes. En fait, notre pouvoir a déjà écarté tous les autres, bien qu'il y en ait encore un assez grand nombre qui conservent une apparence d'existence.

03 A l'heure actuelle, si quelques gouvernements élèvent la voix contre nous, ce n'est que pure forme et à notre instigation – parce que leur antisémitisme nous est nécessaire pour dominer nos frères inférieurs. Je ne vous expliquerai pas ceci plus clairement, car ce fait a déjà été pour nous l'objet de nombreuses discussions.

04 Je ne vous signalerai qu'un point, c'est qu'en réalité notre Super gouvernement ne rencontre plus d'obstacle dans les gouvernements des goyim ; il se trouve dans une situation absolument légale connue sous le nom énergique et puissant de Dictature. Je puis vous dire, en toute franchise, qu'actuellement, c'est nous qui sommes les législateurs ; c'est nous qui sommes les juges ; nous infligeons les peines dans les tribunaux des goyim nous condamnons à mort ou nous faisons grâce ; nous sommes comme un commandant en chef chevauchant à la tête de toutes nos armées de libéraux.

05 Nous gouvernons d'une main puissante, parce que cette main tient les débris de partis autrefois puissants, brisés par nous ; elle tient les ambitions démesurées, les ardentes convoitises, les vengeances impitoyables, les haines intenses, – c'est de nous qu'émane la terreur universelle.

06 Nous avons parmi nos agents – conscients et inconscients – des hommes de toutes les opinions : restaurateurs de monarchies, démagogues, socialistes, anarchistes, communistes, et toutes sortes d'utopistes. Nous les avons tous attelés à la besogne : chacun sape de son côté et s'efforce de renverser tout ce qui tient encore debout. Tous les États sont excédés par ces manœuvres ; ils cherchent la pain et sont prêts à tous les sacrifices pour l'obtenir. Mais nous ne leur accorderons ni paix ni trêve tant qu'ils n'auront pas reconnu notre Super gouvernement international ostensiblement et ne lui auront pas fait acte de soumission. Les peuples crient qu'il est nécessaire de résoudre la question sociale au moyen de l'internationalisme. Les divisions des partis nous les ont tous livrés, parce que pour mener une lutte de partis, il faut de l'argent et c'est nous qui avons l'argent.

07 Nous pourrions redouter une alliance de la force plus ou moins clairvoyante des gouvernants goyim avec la force aveugle du peuple, mais nous avons pris toutes les mesures possibles contre pareille éventualité : nous avons élevé, entre ces deux forces, un mur solide de méfiance réciproque. Ainsi la force aveugle du peuple restera notre soutien et nous en serons les chefs, .et

nous l'orienterons vers notre but ; c'est pourquoi nos agents s'infiltreront dans le sein même du peuple.

08 Mais quand nous serons un pouvoir reconnu, nous éduquerons le peuple ouvertement sur les places publiques par des conférences sur des sujets politiques, présentés sous un aspect qui nous sera favorable. La parole de notre souverain sera connue dans tous les coins du monde le jour même où elle sera prononcée.

09 Pour ne pas détruire prématurément les institutions des goyim, nous y avons touché d'une main prudente, expérimentée et maîtresse des principaux ressorts de leurs mécanisme. Ces ressorts fonctionnaient autrefois dans un ordre sévère mais rigoureux, auquel' nous avons substitué un désordre libéral, stupide et arbitraire ; nous avons ainsi influencé la juridiction, les lois électorales, la presse, la liberté individuelle et, ce qui est plus important, l'instruction et l'éducation, ces pierres angulaires de la vie sociale.

10 En ce qui concerne l'éducation, nous avons abêti, abruti et corrompu la jeunesse des goyim. Pardessus les lois existantes – sans les changer essentiellement, mais en les déformant par des interprétations contradictoires – nous avons créé quelque chose de grandiose par les résultats prodigieux que nous avons obtenus.

11 Ces résultats se sont manifestés en ce que les interprétations masquèrent les lois et finirent pas les cacher entièrement aux yeux des gouvernements incapables d'appliquer un Code aussi confus, d'où les verdicts rendus d'après la conscience.

12 Vous objecterez qu'il y aura contre nous des soulèvements armés si nos plans sont découverts prématurément ? En prévision de cette éventualité, nous avons en réserve un moyen pour ne rien laisser subsister des capitales, que nous ferons sauter avec leurs organisations et leurs documents.

Chapitre IV
Quatrième séance

01 L'intensification des armements et l'augmentation des cadres de la police sont des éléments indispensables à la réalisation des plans ci-dessus exposés. II faut qu'en dehors de nous, il n'y ait plus dans tous les États que des masses prolétaires, quelques millionnaires qui nous soient dévoués, des policiers, des soldats et un gouvernement de notre fabrication.

02 Pour obtenir ce résultat dans toute l'Europe et, avec son concours, dans les autres continents, nous devons provoquer l'agitation, la discorde, l'hostilité et la haine : II y a à cela un double avantage : d'abord nous tenons en respect tous les pays qui savent bien que nous avons le pouvoir de créer chez eux des soulèvements ou de restaurer l'ordre à notre gré. Ils sont accoutumés à voir en nous la force indispensable qui écrase. Nos intrigues dans la politique mondiale ont embrouillé tous les fils qui relient entre eux les ministères des différents États et cela au moyen de traités économiques et d'engagements financiers. Pour atteindre ce but, il nous a fallu faire preuve d'une grande ruse et de beaucoup d'obséquiosité au cours des pourparlers et des négociations ; mais dans ce qu'on nomme « la langue officielle » nous fûmes obligés de prendre un air conciliant et honnête. Aussi les goyim – que nous avons habitués à n'apercevoir que le côté apparent des choses que nous leur présentons – nous prennent-ils pour des bienfaiteurs et des sauveurs du genre humain.

03 Nous sommes prêts à répondre du tac au tac à toute opposition qui surgirait contre nous dans un pays quelconque en faisant éclater une guerre entre lui et ses voisins, et si plusieurs pays projetaient de s'allier contre nous, nous déchaînerions une guerre mondiale et nous les pousserions imperceptiblement à y prendre part

04 Le succès capital en politique est assuré par le secret des entreprises. Les actes d'un diplomate ne doivent pas correspondre à ses paroles.

05 Nous avons déjà maintes fois contraint les gouvernements des goyim à faire la 'guerre au moyen de la soi-disant opinion publique, après avoir préparé nous-mêmes cette opinion en secret. A l'un des gouvernements, nous avons déjà plusieurs fois montré notre force par des attentats terroristes et nous répondrons à tous, s'ils se soulèvent contre nous, par les canons américains, chinois ou japonais, qui sont entièrement à notre disposition.

Chapitre V
Cinquième séance

01 II nous est indispensables que les guerres n'amènent aucun avantage territorial. Toute guerre sera donc transportée sur le terrain économique que. Alors les nations reconnaîtront que, sur ce terrain, la suprématie dépend de notre concours. Cette situation livrera nos adversaires à la merci de notre agence internationale aux millions d'yeux que nulle frontière n'arrête, et nos droits internationaux balayeront tous les droits dés nations et gouverneront celles-ci, comme le Code civil d'un État règle les relations de ses sujets entre eux. Par ces voies nous amènerons nos fils aux mêmes résultats qui furent obtenus par des voies identiques dès la plus haute antiquité, comme l'atteste la Bible (Néhémie, IX, 22-25).

02 Nous avons inspiré les lois fondamentales des États modifiées par des constitutions, afin d'accoutumer les peuples à la notion de leur force et de leur suggérer la pensée de mesurer cette force à celle des souverains. Vous savez quel fut le résultat définitif.

03 Les constitutions ont établi les trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire, ayant chacun des limites déterminées qu'on ne saurait franchir sans secouer jusque dans sa base tous le corps politique. Dans ces conditions, le souverain ne faisait plus un avec l'État ; il ne le personnifiait plus. C'était donc l'ensemble du peuple qui déterminait les pouvoirs du souverain, comme ceux des institutions politiques. Celles-ci étaient indépendantes les unes des autres, en sorte qu'il pouvait arriver qu'une plainte portée à l'une de ces institutions contre une autre d'entre elles, fût renvoyée, sous prétexte d'enquête, à l'accusée, laquelle, de ce fait, devenait juge et partie. Ceci rendait évidemment toutes lesdites institutions inattaquables, toutes puissantes et indépendantes. Nous pûmes alors leur suggérer l'idée qu'elles ne servaient plus le souverain, puisque, comme lui, elles dépendaient du peuple, dont cependant elles ne servaient pas encore les intérêts, gérées qu'elles étaient par le contrôle du souverain, lequel ne poursuivait qu'un but : son intérêt personnel.

04 Pour avoir plus de prise sur les institutions, nous avons promis à bon nombre d'administrateurs le droit de gouverner le pays ensemble, sans aucun contrôle, à condition qu'ils nous aident activement à créer des prétextes de mécontentement au sujet des constitutions mêmes, préparant ainsi l'avènement de la République dans leur pays. Les Républiques nous donneront le trône du monde. Pour l'instant, nous n'avons fait que remplacer l'influence des gouvernements libéraux par notre pouvoir celui de l'or.

05 De nos jours, aucun ministre ne peut plus se maintenir au pouvoir sans que nous ne le soutenions par nos appuis ou par un semblant d'approbation populaire (que nous préparons dans la coulisse).

Chapitre VI
Sixième séance

01 Toute République passe par trois étapes : la première ressemble aux premiers jours de fureur d'un homme frappé de cécité, qui se jette avec acharnement dans toutes les directions ; la deuxième étape est la démagogie qui engendre l'anarchie, laquelle conduit inévitablement au despotisme, non à un despotisme légal et apparent et, partant, responsable, mais à un despotisme occulte, inconnu, invisible, agissant d'autant plus cyniquement qu'il est couvert par toutes sortes d'agents dont le remplacement se fait sans bruit – ce qui est favorable à cette puissance occulte et la débarrasse du souci d'avoir à récompenser de longs services.

02 Il faut admettre que la liberté pourrait être inoffensive et durable si elle reposait sur des principes de croyance en Dieu, de fraternité humaine, exempte de l'idée d'égalité – celle-ci va contre les lois de la nature qui prescrivent la hiérarchie. Gouverné par une telle foi, le peuple marcherait paisiblement et humblement sous la tutelle des prêtres, soumis aux règles divines disposant de leur sort ici-bas. C'est pour cela que nous devons saper la foi, arracher de l'esprit des goyim toute idée de Dieu et de l'âme et la remplacer par des formules mathématiques, par des convoitises et des intérêts matériels.

03 Afin que les goyim n'aient pas le temps de réfléchir et d'observer, il faut les orienter vers l'avidité du gain, au moyen de l'industrie et du commerce. Les individus et les nations chercheront ainsi leurs propres avantages et, engagés dans cette lutte, ils n'apercevront pas leur ennemi commun : notre intérêts. Et pour que la liberté puisse désagréger et ruiner la société des goyim, il faut faire de la spéculation la base de l'industrie ; il en résultera que les richesses produites par l'industrie passeront à la spéculation, c'est-à-dire qu'elles serviront à remplir nos coffres-forts, puisque tous les fils de la spéculation seront entre nos mains.

04 La lutte intense pour la suprématie, et les secousses économiques créeront des sociétés désenchantées, égoïstes, sans cœur, dégoûtées de la politique et de la religion. Leur seul guide sera le calcul. Elles auront pour l'or un véritable culte, à cause des jouissances matérielles qu'il procure, et c'est par là qu'elles tomberont en notre esclavage complet Grâce à cela, quand il nous deviendra nécessaire de provoquer le coup d'État définitif, les classes inférieures des goyim marcheront contre nos concurrents au pouvoir : les intellectuels goyim.

Chapitre VII
Septième séance

01 La profession d'avocat rend ceux qui l'exercent froids, cruels, obstinés, sans principes et dans tous les cas nécessairement formalistes. Ils ne tiennent qu'au profit que doit leur procurer la plaidoirie, et n'ont aucun souci du bien social que peut amener son résultat. C'est pourquoi ils acceptent indistinctement toutes les causes qui se présentent et recherchent- aveuglément l'acquittement du malfaiteur à tout prix. Pour l'obtenir, ils s'accrochent aux moindres détours de la jurisprudence ; ce qui démoralise la Cour et anéantit son importance et ses fonctions.

02 Nous avons déjà pris soin de discréditer le clergé des goyim et de ruiner ainsi sa mission qui aurait pu nous être un obstacle. L'influence des prêtres sur les peuples va décroissant tous les jours.

03 La liberté de conscience est partout proclamée, par conséquent il n'y a plus que quelques années qui nous séparent de l'effondrement de la foi chrétienne, notre plus redoutable adversaire par ses théories sur le surnaturel et la vie future. Nous vaincrons facilement les autres obstacles, mais n'anticipons pas.

Nous avons à ce point restreint le champ d'action du cléricalisme que son influence s'exercera à rebours de ce qu'elle a fait jusqu'ici.

04 Quand sonnera l'heure de procéder à la destruction de la Cour .pontificale, le doigt d'une main invisible indiquera aux masses 1e Vatican, et lorsque celles-ci se précipiteront à l'assaut, nous nous présenterons comme ses soi-disant protesteurs, pour empêcher une trop forte effusion de sang. Cet acte nous ouvrira les portes ; nous pénétrerons dans la place et nous n'en sortirons qu'après avoir sapé toute .la puissance qu'elle contient.

05 Le roi des Juifs sera ce que naguère avait été le pape. II deviendra le patriarche universel de l'église internationale, instituée par nous ; mais tant que nous n'aurons pas fait la rééducation de la jeunesse pour l'amener à notre foi, par des croyances transitoires, nous ne toucherons ni ouvertement, ni par la contrainte, à l'église existante ; nous procéderons à sa ruine par la critique, source de dissensions.

06 En général, notre presse dévoilera les actes de l'État et de la religion, l'incapacité des goyim qui . ne sont pas avec. nous, et elle le fera dans les termes les plus injurieux, afin d'humilier les chrétiens à leur tour comme ils ont humilié notre race pendant des siècles.

07 Nous serons tenus au courant de tout, sans l'aide de la police officielle ; telle que nous l'avons constituée pour les goyim, elle ne fait qu'empêcher les gouvernements de connaître la vérité.

D'après notre programme d'éducation, un tiers de nos sujets surveillera volontairement les autres, par sentiment du devoir, principe devant être celui de tout fonctionnaire. C'est ce que fait actuellement le tiers de nos Frères qui surveillent les autres et rapportent ce. qu'ils ont appris. Le métier d'espion et de dénonciateur des abus est considéré chez nous comme honorable ; dans l'avenir, cette opinion sera générale.

Celui qui ne révélera pas les actes ou les projets politiques dont il aurait connaissance sera accusé de complicité, s'il est prouvé qu'il possédait les renseignements en question.

08 De même qu'aujourd'hui nos frères sont obligés de nous signaler – aux Kahals – les actes d'apostasie, ainsi devront faire tous nos sujets sous leur propre responsabilité, s'ils veulent accomplir leur devoir envers l'État.

09 En offrant aux goyim l'appât du libéralisme et celui de la prévarication, nous avons développé l'égoïsme et l'avidité des agents chargés de rétablir l'ordre. Nous avons éveillé en eux des goûts destructeurs, parmi lesquels le plus important est le « pot-de-vin », et nous avons créé dans les basses classes le mécontentement et le conflit général.

Chapitre VIII
Huitième séance

01 Par notre influence, l'application des lois des goyim s'est trouvée réduite au minimum ; leur prestige est miné par les interprétations libérales que nous y avons introduites. Les questions les plus importantes des principes politiques et moraux sont résolues par les tribunaux dans le sens que nous leur prescrivons ; ils jugent les procès du point de vue que nous leur suggérons par l'intermédiaire d'hommes de paille, par l'opinion de la presse, ou par d'autres moyens que nous n'avons par l'air de mettre en action. Les sénateurs eux-mêmes et l'administration supérieure suivent aveuglément nos conseils et nos indications. Je vous donne ici une nouvelle preuve de la pauvreté du cerveau bestial des goyim, incapable d'analyse et d'observation et plus encore de prévoir les conséquences d'un tel état de choses.

02 L'esprit des goyim est purement bestial ; il voit mais ne prévoit point, et ses inventions sont exclusivement d'ordre matériel. Il découle clairement de tout cela que la nature elle-. même nous a prédestinés pour diriger les goyim et gouverner le monde.

Chapitre IX
Neuvième séance

01 Qu'il soit républicain ou autocratique, un gouvernement s'inspire toujours des lois pour annoncer ses décisions. C'est pourquoi toutes nos préoccupations doivent consister dans la recherche d'un courant capable de les transformer, les masquer ou les dissimuler. En remaniant les lois dans un sens libéral, on s'habitue à y introduire de nouvelles exigences, ensuite l'inexécution de ces lois conduit au relâchement, puis à l'anarchie. C'est alors qu'étant par le fait Souverains de l'Univers, Rois en réalité, quoique non couronnés, nous pourrons affermir notre despotisme, déjà. puissant, parce qu'invisible, et partant irresponsable. Au lieu de nous incomber, la responsabilité appartiendra à ceux des représentants des peuples qui, inconsciemment, et, bien entendu, sans en connaître le but, exécutent notre programme. Mais, comme nous les protégeons, parce qu'ils écoutent nos conseils, leur responsabilité ne les expose en réalité qu'à un changement de fonctions dans l'administration ou à une suspension provisoire, tandis qu'en cas de protestation contre nos ordres, ils seraient condamnés au repos éternel.

Les administrateurs, choisis par nous dans le public en raison de leur servilité, n'auront aucune expérience en matière gouvernementale ; ils deviendront facilement, dans notre jeu, des pions aux mains de nos savane, de nos conseillers géniaux, de nos spécialistes élevés dès leur plus tendre enfance pour diriger les affaires de ce monde. Comme vous le savez, ces hommes ont étudié dans le temple de notre Dieu ; ils ont puisé des renseignements utiles dans nos plans politiques, dans l'expérience de l'histoire et dans l'observation de chaque événement qui passe. Les goyim ne sont guidés que par la routine et par les théories ; ils n'ont aucun souci des conséquences qui en découlent C'est pourquoi nous n'avons pas à nous préoccuper d'eux ;ils s'amusent.

Les lois qui émanent des théories scientifiques ont, pour eux, une importance considérable ; aussi avons-nous engendré la confiance aveugle à l'égard de la science. Leurs intellectuels s'enorgueillissent de leurs connaissances que la logique n'a pas vérifiées, et ils mettent en pratique les notions puisées dans la science livresque, telles qu'elles sont écrites par nos agents, dont le but est de tourner les esprits dans la direction qui nous est nécessaire.

02 Nous devons tenir compte des idées modernes, du caractère et des tendances des peuples, afin de ne pas commettre d'erreurs dans la politique des affaires administratives. Le triomphe de notre système – dont le mécanisme peut jouer différemment selon le tempérament des peuples avec lesquels nous prenons contact – ne sera complet que si son application pratique repose sur les résultats du passé et les données du présent.

03 Les gouvernements modernes ont encre leurs mains une force immense, créatrice des courants d'idées parmi le peuple ; cette force c'est la presse. Son rate est soi-disant de signaler les réclamations nécessaires, de transmettre les plaintes du peuple, d'exprimer et de formuler le mécontentement. Elle incarne le triomphe de la liberté du caquetage, mais personne, excepté nous, ne sait organiser cette force et en tirer profit C'est par elle que nous avons acquis notre influence.

04 C'est grâce à la presse que nous avons ramassé l'or, bien qu'il fallut parfois le prendre dans des torrents de sang et de larmes, mais la fin justifie les moyens ; il nous en coûta le sacrifice de beaucoup des nôtres, et chacune de ces victimes vaut devant Dieu des milliers de goyim.

Chapitre X
Dixième séance

01 Quel genre de gouvernement peut-on donner aux sociétés pénétrées de toutes parts par la corruption, au milieu desquelles les richesses ne s'acquièrent que par les surprises que provoquent des tricheries astucieuses, où règne la licence des mœurs, où la moralité est maintenue par des châtiments et non par des principes acquis, où les sentiments patriotiques et religieux sont remplacés par des idées cosmopolites ? Quelle autre . forme de gouvernement peut-on donner à de telles sociétés, si ce n'est la forme despotique que je vais vous décrire.

Il faut que nous créions une centralisation très ferme du gouvernement, de façon à tenir entre nos mains toutes les forces sociales. Ensuite nous réglerons automatiquement, par de nouvelles lois, toutes les fonctions. de la vie politique que de nos sujets. Ces lois aboliront les uns après les autres tous les privilèges et toutes les franchises, et notre règne sera marqué par un despotisme si majestueux qu'il sera en état d'écraser, en tout temps et en tout lieu, les récalcitrants et les mécontents.

D. J. affirme que le despotisme dont je parle ne s'accorde pas avec le progrès moderne, mais je vais prouver le contraire.

02 Au temps où les peuples considéraient leurs souverains comme une pure manifestation de la volonté divine, ils se soumettaient sans murmurer à l'autorité des monarques, mais du. jour où nous leur avons suggéré la notion de leurs propres droits, ils commencèrent à considérer leurs souverains comme de simples mortels, l'onction sacrée cessa d'être regardée comme divine par le peuple auquel nous avons enlevé sa foi; dès que nous eûmes ébranlé la croyance en Dieu, le pouvoir fut jeté au ruisseau, il devint la propriété publique dont nous nous emparâmes. De plus, l'art de gouverner les masses et les individus au moyen de théories, de grandes phrases, de soi-disant préceptes de vie sociale, d'étiquettes et de toutes sortes d'artifices dont les goyim ne peuvent saisir ni comprendre le but, cet art est une des particularités de notre génie administratif nourri d'analyse, d'observation et de telles subtilités de raisonnement que, dans ce domaine, nous ne pouvons avoir de rivaux, non plus que dans celui de l'élaboration des plans d'activité politique et de solidarité.

03 Une coalition universelle des goyim aurait pu, à un moment donné, avoir raison de nous, mais nous sommes désormais protégés de ce côté par des dissensions si profondément enracinées chez eux, qu'on ne peut plus les extirper. Nous avons mis en conflit leurs intérêts personnels et nationaux et aussi leurs haines de religion et de race, tous sentiments entretenus par nous dans leurs cœurs depuis de longs siècles. Grâce à cela, aucun État n'obtiendra nulle part de secours pour nous combattre, parce que chaque État croira qu'une coalition contre nous lui sera personnellement désavantageuse. Nous sommes trop puissants, il faut compter avec nous. Les puissances ne peuvent conclure le moindre traité sans que nous n'y participions secrètement.

04 Le Seigneur a dit : « Par moi règnent les rois ». Nos prophètes nous ont dit que nous avons été choisis par Dieu Lui-même pour régner sur toute la terre. C'est pourquoi Dieu nous a doués de génie ; il faut que nous puissions mener à bonne fin notre tâche qui est la conquête du monde par des moyens pacifiques.

05 Actuellement, tous les rouages des mécanismes gouvernementaux sont mis en mouvement par un moteur qui est entre nos mains ; ce moteur, c'est l'or. La science et l'économie politique inventée par nos Sages rend depuis longtemps hommage au prestige royal du capital.

06 Le capital, pour avoir sa liberté d'action, doit créer la liberté d'un monopole industriel dont on se servira pour assujettir le peuple. De nos jours, il importe. plus de désarmer complètement les peuples que de les mener à la guerre, d'utiliser à notre profit les passions qui s'éveillent que de les éteindre, de saisir et d'interpréter les idées des autres dans le sens voulu par nous plutôt que de les supprimer.

07 Le problème essentiel et secret de notre gouvernement est d'affaiblir l'esprit public par la critique, de lui faire perdre l'habitude de la réflexion qui détermine une opposition à surmonter, d'orienter ses forces vers la vaine éloquence.

08 De tout temps, les peuples, comme les individus, ont pris les paroles pour des actes. Ils se contentent des apparences et font rarement attention si les promesses touchant la vie sociale ont été tenues. C'est pourquoi nous avons organisé des institutions présentant une belle façade, c'est-à-dire des loges maçonniques qui démontreront éloquemment leur contribution au progrès.

Nous nous sommes approprié la physionomie de tous les partis à tendances libérales et nous leur avons fourni des orateurs qui ont tant parlé qu'ils ont fatigué leurs auditeurs et les ont dégoûtés d'eux.

09 Afin de prendre en main l'opinion publique, il faut la rendre perplexe et exprimer de toutes paru tant d'opinions contradictoires que les goyim non initiés soient perdus dans leur labyrinthe et finissent par conclure qu'il vaut mieux ne pas avoir d'opinion politique, que les questions politiques ne doivent pas être connues du public sous leur vrai jour, que cela appartient à celui-là seul qui dirige. Le second moyen de réussir à gouverner est de multiplier les coutumes, habitudes, passions, conventions populaires, de telle façon que personne ne puisse plus rien démêler dans ce chaos et que, par suite, les hommes, voyant tout sous un aspect différent et donnant à toute chose une interprétation personnelle, cessent de se comprendre les uns les autres.

Sur un tel terrain, l'inimitié des goyim les amènera à se trahir entre eux à noue profit La différence des points de vue est la meilleure créatrice des malentendus et des haines. Par ce moyen, nous sèmerons les dissensions dans tous les partis ; nous désagrégerons toutes les forces collectives qui refusent de nous obéir et de se soumettre à nous, et nous découragerons toute initiative personnelle, susceptible d'entraver notre Oeuvre.

10 Il n'y a rien de plus dangereux que l'initiative personnelle ; si elle est géniale en quoi que ce soit, elle peut avoir plus d'action que n'en auraient des millions d'individus parmi lesquels nous avons jeté la dissension. Nous devons éduquer les goyim de telle façon que, devant toute tâche qui exigerait une initiative personnelle, les bras leur tombent de découragement.

La liberté d'action, que nous avons inculquée aux goyim, affaiblit les forces quand elle se heurte à la liberté d'autrui ; il en résulte des échecs, des déceptions et des secousses morales.

11 Tout cela, à la fin des fins, nous servira à lasser les goyim à ce point que nous les obligerons à nous offrir le pouvoir international, pouvoir qui, par ses tendances et sa préparation, est susceptible d'englober sans heurts toutes les forces gouvernementales du monde et de former un Super gouvernement.

Alors, à la place des souverains régnants, nous mettrons un monstre que tous considéreront comme l'Administration super gouvernementale : ses mains s'étendront dans toutes les directions, comme des tenailles, et son organisation sera si colossale qu'elle ne pourra manquer de dominer les peuples.

Chapitre XI
Onzième séance

01 Le plan du gouvernement doit résider dans un seul cerveau; si l'on admettait son fractionnement dans divers esprits, on ne parviendrait pas à le consolider. Seul le souverain doit le connaître, ses administrateurs doivent, sans les discuter, exécuter les parties qui leur en sont communiquées quand il est besoin, ceci afin de ne pas le détruire ou de ne pas nuire à sa conception géniale et à l'harmonie de son ensemble, surtout, enfin, à la force pratique de l'importance secrète de chacun de ses points. Si une telle œuvre devait être discutée ou transformée par des opinions multiples en étant soumise au vote de voix nombreuses, elle porterait l'empreinte de toutes les conceptions erronées qui n'auraient pas pénétré toute la profondeur et l'harmonie de ses desseins. II faut que nos plans soient puissamment et logiquement .conçus ; c'est pourquoi nous ne pouvons pas les rendre publics et livrer cette Oeuvre géniale de notre chef à la foule ou à de nombreux groupes qui les disloqueraient.

Tant que l'époque dé notre avènement à un règne manifeste et reconnu par tous n'est pas arrivée, nous n'entreprendrons pas de fond en comble la transformation des institutions existantes ; nous modifierons seulement leur base économique, et, par conséquent, tout l'ensemble de leur fonctionnement, en l'orientant vers la voie tracée dans nos plans.

02 A peu de chose près, les mêmes institutions existent dans tous les pays, sous des noms différents : les corps représentatifs, les ministères, le sénat, le conseil d'État, le corps législatif et exécutif. Je n'ai pas à vous expliquer le mécanisme des relations de ces institutions entre elles, puisque vous le connaissez fort bien vous-mêmes, mais je vous ferai remarquer que chacune d'elles remplit une fonction gouvernementale importante notez que j'applique le mot « importante » non pas à l'institution, mais bien à la fonction ; dès lors, ce ne sont plus les institutions qui sont importantes, les institutions se sont partagé toutes les fonctions gouvernementales : les pouvoirs administratif, exécutif, législatif, judiciaire et le pouvoir de contrôle. C'est pourquoi ces fonctions de l'organisme gouvernemental sont devenues semblables aux organes du corps humain ; il en résulte que si l'on détériore un de ces organes de la machine gouvernementale, l'État tombe malade, comme le fait un corps humain, et il meurt.

03 Quand nous eûmes contaminé l'organisme gouvernemental par le libéralisme, ce poison mortel, tout l'ensemble de la vie politique des États fut modifié ; tous furent atteints d'une maladie mortelle : la décomposition du sang. II ne reste plus qu'à attendre la fin de leur agonie.

04 Le libéralisme engendra des gouvernements constitutionnels qui remplacèrent les autocraties. Une constitution n'est guère autre chose qu'une école de discordes, de querelles, de mésintelligence, de dissentiments, d'agitations stériles, de tendances de partis, de tout ce qui sert à affaiblir l'activité des États.

La tribune, comme ta presse, a condamné les gouvernements à l'inaction et à l'impuissance ; par là même, ils devinrent inutiles ; c'est ce qui, dans beaucoup de pays, détermina leur chute. Il devint alors possible d'inaugurer l'ère républicaine ; nous remplaçâmes le représentant de la nation par sa propre caricature un président de la République, pris dans la foule, au milieu de nos créatures, de nos esclaves. Telle fut la première mine posée par nous sous les États des peuples goyim.

05 Dans un avenir prochain, nous instituerons la responsabilité des présidents ; alors, nous n'aurons plus à nous gêner .pour appliquer notre plan ; les présidents en auront toute la responsabilité. Le fait de cette responsabilité va éclaircir les rangs des assoiffés du pouvoir, et ainsi naîtront la confusion et la désorganisation du pays qui ne pourra pas trouver de président. C'est alors que nous entrerons de plain-pied dans les rangs du gouvernement.

06 Mais, auparavant, nous machinerons l'élection de présidents ayant dans leur vie un Panama quelconque. Avec ces tares dans leur passé, ils seront de fidèles exécuteurs de nos ordres, redoutant la révélation des dites tares et intéressés à conserver les avantages et les privilèges du poste de président.

La Chambre des députés aura à élire, à protéger et à défendre les présidents, mais nous la priverons du droit de proposer des lois et de les modifier, car ce droit sera la prérogative du président responsable, dont le pouvoir deviendra, bien entendu, la cible de toutes les attaques ; mais nous lui accorderons, pour se défendre, le droit d'en appeler directement à la décision du peuple, c'est-à-dire d'avoir recours à un plébiscite, sans passer par l'intermédiaire de ses représentants, car le peuple, c'est-à-dire la majorité de la foule, est notre serviteur aveugle.

Nous accorderons au président le droit de proclamer la loi martiale ; nous motiverons ce droit par le fait que le président, en tant que chef de toutes les armées du pays, en peut disposer pour défendre la constitution républicaine, dont la protection lui incombe, puisqu'il en est le représentant responsable.

07 II est évident que sous un pareil régime, la clef du saint des saints sera entre nos mains ; sauf nous-mêmes, personne ne pourra diriger le pouvoir législatif.

08 De plus, on retirera à la Chambre le droit d'interpellation sur les mesures gouvernementales à prendre, sous prétexte de sauvegarder le secret politique, secret dont le président aura la responsabilité. Le nombre des représentants du peuple sera réduit, par la nouvelle constitution, au plus strict minimum, ce qui réduira du même coup l'expansion des passions politiques; mais si, malgré tout, celles-ci venaient à s'enflammer même dans une Chambre ainsi réduite au minimum, nous en aurions toujours raison en faisant appel à la majorité du peuple.

Le président de la République aura la prérogative de nommer les présidents et vice-présidents de la Chambre et du sénat. Nous obligerons de réduire à quelques mois la durée des sessions parlementaires permanentes. En outre, le président de la République, en sa qualité de chef du pouvoir exécutif, aura le droit de convoquer ou de dissoudre les assemblées parlementaires, et, en cas de dissolution, d'ajourner la convocation d'un nouveau parlement. Afin de ne pas trop surcharger la responsabilité du président, nous insinuerons à ceux qui l'entourent- ses ministres et ses hauts fonctionnaires – de passer outre les ordres du président et d'y substituer leurs propres mesures personnelles. Ils assumeront aussi parfois la responsabilité à sa place. Nous recommanderons tout particulièrement ce rôle au sénat, au Conseil d'État et aux Cabinets des ministres.

Le président de la République interprétera à notre gré celles des lois existantes qui peuvent être interprétées de différentes façons. Il pourra aussi les annuler en cas de nécessité. Il proposera des lois provisoires et des modifications de la constitution, pourvu qu'il motive ces mesures en disant qu'elles sont exigées pour le plus grand bien de l'État.

09 Par ces moyens, nous annulerons, petit à petit, tout ce que nous avons été contraints d'instituer jusqu'à présent, et nous procéderons, lorsque sonnera l'heure de remplacer les gouvernements par notre pouvoir autocrate, à l'abrogation imperceptible de toute constitution.

10 Il est possible que notre Souverain autocrate soit reconnu Souverain de l'Univers – même avant l'abrogation des constitutions. Cette reconnaissance peut avoir lieu au moment où les peuples, exaspérés par les désordres et la faillite morale de leurs gouvernements quels qu'ils soient, s'écrieront : « Déposez-les tous, et donnez-nous un seul chef, un Roi de l'Univers, fût-il du sang de Sion, qui saura nous unir et abolira les causes de nos discordes, à savoir : les frontières, les

nationalités, les religions et les dettes nationales ; un roi, enfin, qui nous ramènera le calme et la paix que nous ne pouvons obtenir avec nos gouvernants et nos représentants, qui nous sacrifient toujours à leurs intérêts personnels.

11 Vous vous rendez bien compte qu'afin de pouvoir exprimer de tels désirs, il faut troubler sans cesse les rapports des peuples entre eux et avec leurs autorités gouvernementales. Tout le monde sera ainsi épuisé par les discordes, l'hostilité réciproque, les luttes, les rivalités et même par le martyre et par l'extermination des peuples connus par leur longanimité (par exemple les Russes, les Indiens et autres), par la famine, par l'inoculation de maladies contagieuses, dont le contrepoison n'est connu que de nos savants, par la misère, afin que les goyim n'entrevoyant pas d'autre issue, se rendent à notre domination financière et à celle de nos monopoles. Il ne faut pas leur laisser de répit, car, autrement, le résultat de tout notre travail préalable se ferait attendre, ce qui n'est pas à souhaiter.

Chapitre XII
Douzième séance

01 Voici donc le programme de notre constitution transitoire

1. Nous créerons les lois, le droit et la justice ;
2. Par les édits d'un président responsable ;
3. Sous forme d'ordres généraux ;
4. Sous forme d'ordonnances sénatoriales et de décrets du conseil d'État ;
5. Sous forme de circulaires ministérielles, et ;
6. Si le moment est opportun, sous forme de coup d'État.

02 Étant fixés sur ces points, nous nous occuperons des détails du plan, ce qui est indispensable pour effectuer, dans le sens qui nous est favorable, le changement du mécanisme des machines gouvernementales.

Éclaircissons les questions qui concernent la liberté de la presse, le droit des associations, la liberté de conscience, les droits électoraux et tant d'autres questions qui devront disparaître du répertoire humain ou bien être radicalement modifiées dès le lendemain de l'avènement au pouvoir du Souverain international.

C'est à ce moment-là que, d'un seul coup il faudra promulguer tous nos décrets et les appliquer rigoureusement, car toute modification postérieure n'aurait plus sa raison d'être tout changement fait après coup avec fermeté ne ferait qu'exaspérer le peuple; d'autre part, s'il s'opérait sans fermeté, le peuple dirait. « Ils ont reconnu leur erreur », et cela nuirait à l'auréole d'infaillibilité du nouveau pouvoir, les deux cas étant également compromettants pour le prestige de la nouvelle force.

Il nous est nécessaire qu'au moment de son avènement, à l'heure même de sa proclamation, les peuples, encore ahuris par le coup d'État et saisis par la stupéfaction et la terreur, comprennent que notre puissance est si invulnérable et si forte qu'en aucun cas nous ne compterons avec eux et ne prendrons en considération leurs protestations ou leurs avis, dont nous réprimerons les manifestations en tout temps et en tout lieu, s'il est nécessaire. II faut qu'ils sachent que nous avons pris d'un seul coup ce qu'il nous fallait du pouvoir, que nous ne partageons avec personne. Alors, de crainte et de terreur, ils fermeront volontairement les yeux et attendront les événements, espérant qu'il en sortira quelque chose, une amélioration, peut-être... D'autant plus que nous promettrons de leur restituer toutes leurs libertés et tous leurs privilèges, après avoir pacifié les partis et vaincu les ennemis de la paix. L'avenir dira combien de temps ils devront attendre...

03 Pourquoi avons-nous conçu pour nous cette politique et en avons-nous enseigné aux goyim certaines parties dans notre propre intérêt, sinon pour obtenir par un détour ce que nous ne pouvions gagner par une voie directe ? La politique a été la base de notre organisation. Actuellement, il ne nous reste plus qu'à travailler à son achèvement, afin d'installer notre trône sur une base commode et solide.

Chapitre XIII
Treizième séance

01 Quand notre heure viendra, nous définirons ainsi le mot « Liberté », susceptible d'être interprété de diverses manières : « La liberté est le droit de faire ce qui est permis par la loi ». Cette interprétation nous rendra service alors, parce que les lois n'autoriseront que ce qui sera conforme au programme exposé plus haut et à celui que je vais vous soumettre.

02 En ce qui concerne la presse, nous agirons de la façon suivante :

La presse sert à exciter furieusement les passions utiles à nos desseins ou à l'égoïsme des partis ; elle est souvent vide, injuste et fausse, et la plupart des gens ne comprennent pas à quoi elle sert en réalité. Nous la musellerons définitivement aussi bien les journaux que toutes les publications, car, à quoi nous servirait de nous débarrasser des attaques de la presse périodique, si nous restions ta cible des brochures et des livres ? Nous ferons en sorte que la publicité de la presse qui, en ce moment, nous coûte si cher – parce que c'est nous qui sommes obligés de la censurer – devienne une source de revenus pour notre État. Dans ce but, nous créerons un impôt spécial sur la presse et nous exigerons un cautionnement des éditeurs et des imprimeurs, lequel garantira le paiement des amendes. Ces amendes protégeront notre gouvernement contre les attaques de la presse, attaques qui seront frappées d'amendes, sous prétexte que tout journal passible d'amende excite les esprits sans raison ni fondement. Il est probable que les journaux des partis ne regarderont pas aux pertes d'argent, mais, dans ce cas, nous déclarerons que personne ne peut toucher impunément au prestige de notre infaillibilité gouvernementale, et, pour cette raison, ou bien parce qu'ils ne pourront pas prouver le bien-fondé de leurs abaques, nous supprimerons les organes récalcitrants.

Lorsque nous aurons besoin de modifier un point quelconque de nos institutions, nous les ferons attaquer par nos organes, et comme ceux-ci apporteront des preuves solides pour démontrer l'insuffisance du point en question, leurs attaques ne les exposeront pas à des poursuites. Cela servira, en outre, à ce qu'on puisse dire que, malgré tout, la liberté de parole, d'une parole raisonnable et juste, existe et que nous ne la réprimons pas.

03 Aucune information ne pourra paraître et pénétrer dans les masses sans passer par notre contrôle, puisque même à l'heure actuelle toutes les nouvelles sont reçues de toutes les parties du monde par un petit nombre d'agents qui les centralisent ; ces agences créées par nous, ne rendent public que ce que nous leur prescrivons.

Celui qui voudra devenir éditeur, imprimeur ou bibliothécaire, devra obtenir un diplôme-licence autorisant l'exercice de cette profession, qui, en' cas de désobéissance, sera retiré.

Grâce à ce régime, la pensée humaine deviendra un instrument d'éducation aux mains de notre gouvernement, instrument qui empêchera l'esprit du peuple de s'égarer dans les méandres des rêveries sur les bienfaits du progrès.

04 Ces illusions mènent à l'anarchie dans les rapports des hommes entre eux ou avec le pouvoir, parce que l'idée du progrès a suggéré celle de l'émancipation sans limites.. Tous les libéraux ont une tendance à devenir toujours plus exigeants, c'est-à-dire à se transformer en anarchistes par la pensée sinon par les actes. Ils poursuivent de plus en plus le fantôme de la liberté et tombent dans la manie de l'obstination dans l'anarchie, qui proteste pour le plaisir de protester.

05 Passons maintenant aux maisons d'édition. Nous taxerons tout ce qui s'imprime à raison de tant par feuille, et cet impôt spécial sera garanti par des cautions exigées. Nous classerons les livres ayant moins de 600 pages dans la catégorie des brochures, avec double taxe, afin de restreindre ainsi le nombre des revues, d'une part, et de l'autre nous forcerons les écrivains à publier des ouvrages si longs et si ennuyeux, qu'en raison de leur prix ils seront peu lus. De cette façon, nous remplacerons tout le commerce de la librairie par nos revues à bon marché.

L'impôt calmera le zèle pour la littérature futile; il mettra par là même ses auteurs entre nos mains. S'il en était qui voulussent écrire dans un sens opposé à nos idées, ils ne trouveraient pas d'éditeurs pour publier leurs travaux. Tout éditeur ou imprimeur devra, avant de faire paraître un ouvrage, obtenir une autorisation, et si nous jugeons que, malgré tout, il nous est impossible de la refuser, nous devancerons la publication dudit ouvrage en interprétant nous-mêmes le sujet traité, pour atténuer, de cette façon, la mauvaise impression qu'il pourra produire lors de sa parution.

La littérature et le journalisme sont deux facteurs des plus importants de l'éducation ; c'est pourquoi notre gouvernement deviendra le propriétaire de la plupart des périodiques ; quant aux autres, nous les achèterons au moyen de subventions. Nous. acquerrons de cette façon une influence énorme. Sur 30 périodiques, 25 seront édités par nous. Mais comme le public ne doit pas se douter de cet état de choses, nos périodiques seront d'opinions les plus opposées, ce qui nous assurera la confiance et attirera vers nous nos adversaires, dont nous pourrons, grâce à cette ruse, dresser des listes.

Nous placerons au premier rang la presse officielle. Elle veillera constamment à la défense des intérêts gouvernementaux et, par conséquent, n'occasionnera aucune gêne.

Au deuxième rang, viendra la presse semi-officielle dont le rôle sera de réunir les indifférents et les tièdes.

Au troisième, nous placerons la presse de tendances et d'opinions totalement opposées aux nôtres au sein de laquelle nous aurons au moins un organe à nous qui sera le porte-voix de chaque parti ;ces différents partis se conformeront à ces organes et nous découvrirons leurs cartes. Cette troisième catégorie de notre presse représentera les tendances aristocratiques, républicaines, révolutionnaires, anarchistes, conservatrices, etc. Comme le dieu indien Vichnou, nous posséderons aussi cent mains, dont chacune tâtera le pouls aux divers représentants de l'opinion publique, quels qu'ils soient. Quand le pouls s'accélérera dans la lutte d'opposition, . alors une de ces cent mains dirigera le parti agité vers notre but, parce que celui qui est surexcité perd tout jugement et tout sang-froid et subit facilement l'impulsion d'autrui, croyant qu'étant aidé, il vaincra plus rapidement l'ennemi. En fait, ceux qui supposeront répéter l'opinion de l'organe de leur parti, ne rediront, en réalité, que ce qu'auront écrit nos .agents pour les exciter davantage ; s'imaginant suivre le drapeau de leur parti, ils marcheront derrière celui que nous déploierons pour eux.

Afin de pouvoir diriger dans ce sens notre armée de journalistes, il nous faut organiser cette œuvre avec un soin particulier.

Sous ce titre de « Département central de la Presse », nous ferons des réunions littéraires où nos agents donneront les mots d'ordre et les directives aux auteurs.

Nos organes, tout en semblant discuter et flétrir notre politique, ne toucheront jamais au fond des choses et tireront à blanc les uns sur les autres et sur les journaux officiels, ce qui nous permettra de tâter le terrain sur lequel se tient l'opinion publique au sujet de telle ou telle question, et nous donnera l'occasion de nous prononcer sur ce même point avec plus de précision que nous ne l'aurions pu faire dans une circulaire officielle où ne sied pas qu'un gouvernement expose ses raisons d'agir. Les attaques dirigées contre nous serviront encore à faire croire que la liberté de parole existe. D'autres, toujours parmi nos organes, démontreront que toutes ces attaques sont peu fondées et que leurs auteurs parlent pour ne rien dire, ne produisant aucun argument fondé contre nos ordonnances. Nous pourrons, selon les besoins,

au moyen de la presse, exciter ou calmer les esprits, sur les questions politiques les persuader ou les dérouter en imprimant tantôt la vérité, tantôt des mensonges, tantôt des faits exacts, tantôt des démentis, si ces faits sont mal accueillis. Nous vaincrons ainsi nos adversaires, à coup sûr, car, pour les raisons exposées plus haut, ils n'auront pas à leur disposition d'organe où ils puissent exposer leur pensée jusqu'au bout, tandis que nous serons toujours à même de réfuter à fond leurs assertions ; qu'elles soient justes ou fausses, nous aurons en tout cas le dernier mot qui influencera les goyim peu clairvoyants. Ces ballons d'essai que nous lancerons dans cette troisième catégorie de notre presse, nous les désavouerons d'ailleurs énergiquement, en cas de besoin, dans notre presse officielle.

06 Il existe déjà de nos jours dans le journalisme une solidarité maçonnique qui a son mot d'ordre. Tous les organes de presse sont liés entre eux par le secret professionnel, et, semblables aux anciens augures, aucun membre de cette corporation ne dévoilera le secret de ce qu'il sait s'il n'est décidé par nous de le rendre public. C'est pourquoi aucun journaliste ne peut être du nombre des célébrités littéraires si son passé ne garantit pas sa soumission à nos directives et à notre mot d'ordre. La misère, la vanité, l'orgueil et autres défauts sont lés gages de l'obéissance d'un journaliste qui court après le succès et la cause de sa soumission à cette solidarité maçonnique en question. Ce sont là les clés qui ouvrent l'entrée du domaine littéraire ; ce domaine est resté fermé à un certain nombre de grands esprits, qui, insoumis à nos ordres, ne purent y pénétrer.

07 Actuellement, nos plans visent à étendre notre influence en province, où il nous est indispensable de provoquer des efforts que nous aurons bientôt à diriger contre les capitales dans lesquelles les opinions peuvent subir des retards, car là l'opinion se traduit soudainement pas l'action. Tant que nous ne serons pas ouvertement au pouvoir, il faut que les capitales demeurent sous l'influence de l'opinion publique provinciale, c'est-à-dire de la majorité. Il faut qu'au moment psychologique connu, les capitales ne puissent nullement discuter sur ce qui sera déjà un fait accompli, puisque la majorité provinciale l'aura accepté.

08 Mais quand viendra l'époque où nous serons au pouvoir, nous ne laisserons pas paraître dans la presse des actes de malhonnêteté publique; il faut qu'on croie que le nouveau régime a contenté tout le monde à ce point que la criminalité elle-même a disparu. Les crimes ne seront connus que de ceux qui, incidemment, en auront été les témoins.

Chapitre XIV
Quatorzième séance

01 Nous devons nous assurer de tous les moyens que nos adversaires pourraient employer contre nous. Nous aurons recours aux expressions les plus subtiles et aux passages les plus compliqués du vocabulaire législatif pour nous justifier au cas où nous aurions à prononcer des .sentences susceptibles de paraître trop hardies ou injustes ; il importe que de telles sentences soient exprimées en des termes qui leur donnent l'apparence de maximes de la plus haute morale.

02 Notre. gouvernement s'entourera dé toutes les forces de la civilisation au milieu de laquelle il aura à agir. Il s'entourera de publicistes, de juristes, de praticiens, d'administrateurs, de diplomates ayant reçu une éducation supérieure dans nos écoles spéciales.

03 Ils seront initiés à tous les secrets de la vie sociale; ils connaîtront la technique de la politique, les langues riches de lettres et de mots politiques. Ils seront familiarisés avec l'envers de la nature humaine, si j'ose m'exprimer ainsi, c'est-à-dire avec les différentes vocations, défauts, vices et qualités des goyim, autant de cordes sensibles sur lesquelles ils auront à jouer ; on leur expliquera les différentes particularités de toutes les classes. Ces ingénieux collaborateurs de notre pouvoir ne seront pas pris parmi les goyim, bien entendu ; car les goyim ont coutume de s'acquitter de leur besogne administrative sans se préoccuper de l'idée du but qu'il leur faut atteindre, et ne pensent pas au parti qu'on peut tirer de leur travail. Ils suivent la routine d'un mécanisme administratif mis automatiquement en marche ; ils signent des papiers sans les lire et font leur service par intérêt personnel ou par vanité.

Nous entourerons notre gouvernement de tout un monde d'économistes (les sciences économiques étant l'un des principaux sujets enseignés aux nôtres), de banquiers, d'industriels, de capitalistes, d'entrepreneurs et surtout de millionnaires, parce qu'en résumé la question tes chiffres décidera de tout.

04 Tant qu'il ne sera pas sans danger de confier des postes officiels en vue à nos frères juifs, nous les donnerons à des hommes dont le passé et le caractère sont tels qu'un abîme les sépare du peuple, et qu'au cas où ils contrarieraient nos intérêts 'ou enfreindraient nos ordres, ils seraient exposés aux poursuites judiciaires ou à l'exil pour les abus dont ils se sont rendus coupables et que l'on découvrirait. De sorte qu'ils seront obligés de défendre nos intérêts comme les leurs.

Chapitre XV
Quinzième séance

01 Quand nous aurons conquis définitivement le pouvoir au moyen des coups d'État, préparés partout simultanément, pour le même jour; après qu'on aura reconnu une fois pour toutes l'incapacité des gouvernements existants des goyim (ce qui ne sera peut-être pas bientôt, peut-être à la fin du siècle ?.. ou plus tard encore ?..), nous exterminerons toute graine d'insurrection contre notre gouvernement.

02 D'abord, nous exécuterons sans pitié tous ceux qui ne prendront pas les armes en faveur de l'établissement de notre pouvoir.

La fondation d'une société secrète sera punie de mort, tandis que les sociétés secrètes déjà existantes, qui nous sont connues et qui nous ont servis, seront dissoutes ; nous exilerons sur des continents éloignés ceux des Maçons qui en savent trop long... ou bien nous réduirons leur nombre, et les Maçons que pour des raisons quelconques nous autoriserons à résider en Europe, vivront dans une crainte perpétuelle de l'exil, étant donné que nous promulguerons une loi qui éloignera du centre de notre gouvernement, c'est-à-dire l'Europe, tout homme convaincu d'avoir été membre d'une société secrète, alors même que cette société aurait cessé d'exister.

Les décisions de notre gouvernement seront définitives et sans appel.

03 En attendant l'avènement de notre règne, nous créerons, au contraire, et nous multiplierons dans tous les pays du monde les loges maçonniques; nous y attirerons tous ceux qui sont capables de devenir de grands hommes politiques, car ces loges seront nos principales sources d'information, ainsi qu'un moyen d'influencer les hommes politiques.

04 Toutes ces loges auront un centre inconnu et seront administrées par nos Sages. Chaque loge aura son représentant apparent qui servira de paravent aux dits Sages, dont il recevra les mots d'ordre et le programme. C'est là que nous formerons le nœud de tous les éléments révolutionnaires et libéraux tirés par nous de toutes les couches de la société. Les plans politiques les plus secrets nous seront connus et tomberont sous notre direction le jour même de leur élaboration.

05 On attirera dans les loges presque tous les agents et les dirigeants de la police nationale et surtout ceux de la police internationale ; les services de cette dernière nous sont indispensables, car elle peut, sous prétexte de supprimer une insurrection, prendre des mesures contre les rebelles, masquer nos entreprises, créer des motifs de mécontentement, etc.

06 La plupart de ceux qui entrent dans les sociétés secrètes sont des aventuriers, des arrivistes et des esprits légers. Avec de tels hommes, il nous sera facile de poursuivre notre Oeuvre et de mettre en marche la machine maçonnique à notre gré.

Si le monde entier passe par des troubles, c'est qu'il nous était nécessaire de le troubler, afin de désagréger sa trop grande solidarité ou d'empêcher toute activité indépendante. Et s'il se trame un complot quelconque, où que ce soit, il ne pourra certainement avoir à sa tête qu'un de nos plus fidèles serviteurs. C'est ainsi que nous dirigeons l'activité maçonnique, car nous savons le but final de toute action politique et sociale, tandis que les goyim n'aperçoivent rien en dehors du résultat immédiat de tout ordre qui leur est donné ; ils ne s'attachent qu'aux avantages du moment, à une satisfaction d'amour-propre, à l'exécution de projets immédiats, sans se rendre

compte que ces projets ne leur arrivent que suggérés par nous, sur notre initiative, et que c'est nous qui les leur mettons dans le cerveau.

07 Les goyim vont dans les loges par curiosité ou dans l'espoir d'avoir leur part de l'assiette au beurre ; il en est qui n'y entrent rien que pour avoir la possibilité d'exposer en public leurs utopies, ne fut- que devant un auditoire restreint. Ils ne cherchent que des applaudissements et nous ne les leur ménageons point, parce qu'il nous est utile de les habituer aux émotions du succès.

Qu'il est facile de décourager les naïfs vaniteux par le moindre échec, ou simplement en les privant d'applaudissements, de succès faciles, tout en diminuant leur autorité ! C'est alors qu'il est aisé de les asservir, de les réduire à l'obéissance presque volontaire, rien que par la perspective de nouveaux succès. Autant les nôtres méprisent le succès pourvu qu'ils puissent réaliser leurs plans, autant les goyim sont prêts à sacrifier tous les leurs pour un succès personnel. Ceci nous facilite beaucoup notre tâche qui consiste à les diriger. Ces tigres en apparence ont, en réalité, des âmes de moutons et dans leurs têtes un courant d'air. Nous leur avons fait enfourcher un dada, le rêve de substituer à l'individualité humaine l'unité symbolique du collectivisme.

08 On peut compter à coup sûr qu'ils ne comprennent pas que cette idée suggérée par nous va à l'encontre des lois fondamentales de la nature qui, depuis la création, enfante chaque être différent de tous les autres dans le but de donner à chacun son individualité. Le fait que nous avons pu amener les goyim à tirs tel aveuglement prouve à quel point leur développement cérébral est comparativement inférieur au nôtre ; leur cerveau est au niveau de celui des animaux ; là est la preuve de notre élection, ainsi que la garantie de notre succès.

09 Vous voyez par cet exposé combien nos Sages étaient clairvoyants lorsqu'ils élaboraient les plans de l'asservissement des goyim et nous donnaient cette maxime de ne pas nous arrêter devant les moyens, nous recommandant de ne pas tenir compte du nombre de victimes sacrifiées dans la réalisation de notre cause utile et sérieuse. Nous n'avons pas compté les goyim qui tombaient sur notre chemin, mais, en revanche, nous avons gardé les nôtres intacts et leur avons donné dans le monde une situation que les goyim ne pouvaient pas imaginer au moment où nos Sages avaient composé, avec un millier d'années d'avance, un plan d'action. Le nombre restreint de victimes que nous avons eu, malgré tout, à sacrifier parmi les nôtres, a sauvé notre race de la destruction.

10 La mort est une fin inévitable pour chacun de nous; mieux vaut la hâter pour ceux qui entravent notre œuvre que pour nos frères, qui en sont les artisans.

Mais revenons aux Maçons. Déjà à notre époque nous les mettons à mort pour désobéissance et de telle façon que la fraternité seule peut se douter de l'exécution, peut-être encore les victimes elles-mêmes... Aux yeux du public, tous meurent d'une mort tout à fait naturelle et meurent juste à point. La fraternité n'ose pas protester, car nous avons ainsi extirpé des milieux maçonniques la racine même de toute velléité de protester contre nos ordres.

Tout en prêchant aux goyim le libéralisme, nous maintenons notre peuple dans une obéissance rigoureuse, car là où il y a obéissance, il y a l'ordre, et là où i1 y a l'ordre, i1 y a la paix et le bien-être.

Chapitre XVI
Seizième séance

01 Quand viendra pour nous le moment de gouverner ouvertement, de montrer les bienfaits de notre régime, nous modifierons tous. les Codes existants. Nos lois seront brèves, claires, irrévocables et n'auront , pas besoin d'être interprétées, étant donné que chacun les connaîtra à fond. Leur principale caractéristique sera l'obligation de l'obéissance aux autorités dans l'ordre hiérarchique. Les abus disparaîtront alors par suite de la responsabilité de tous, sans exception, devant le pouvoir suprême de notre Souverain.

02 Les abus de pouvoir dans l'administration intérieure seront si impitoyablement punis qu'on perdra toute envie de tenter de nouvelles expériences. Nous surveillerons si étroitement le moindre geste de l'administration – d'où dépend toute la marche du mécanisme gouvernemental, car la corruption dans l'administration crée la corruption générale – que pas un acte illégal, pas un abus ne restera sans punition exemplaire. La complicité par dissimulation de crises et les complaisances mutuelles abusives entre fonctionnaires, toutes ces plaies disparaîtront après les premiers châtiments exemplaires. Quiconque se rendra coupable de porter atteinte au prestige de notre foi sera puni par des châtiments en proportion avec son crime, dussent-ils même être cruels. Le coupable, subirait-il une expiation trop sévère, ressemblerait à un soldat tombant sur le champ de bataille administratif pour la cause de l'autorité intangible, c'est-à-dire de l'ordre, qui dépend de ce pouvoir. On agira ainsi pour sauvegarder le principe du prestige de l'autorité de la loi, qui ne peut admettre aucune déviation en faveur de l'intérêt personnel de la part de ceux qui conduisent le char gouvernemental. Ainsi nos juges seront avertis qu'en désirant se vanter par amour-propre d'être ou de paraître des libéraux, ils se rendent les premiers coupables de violer le principe de la justice, créé pour servir d'exemple éducatif au moyen du châtiment des fautes et non pour permettre au juge de manifester ses élans de bonté. De tels élans sont excellents dans la vie privée, mais non dans le domaine public qui est un terrain d'éducation pour les hommes.

03 Nos magistrats ne pourront exercer leurs fonctions que jusqu'à cinquante-cinq ans ; d'abord parce que les vieillards se cramponnent aux idées préconçues et se soumettent moins facilement aux directives et aux ordres nouveaux; ensuite parce que cette mesure nous permettra d'opérer des déplacements dans le personnel qui résistera moins à notre volonté ; ceux qui voudront conserver leur poste devront obéir aveuglément pour le mériter.

04 Nos juges seront choisis parmi les hommes de volonté ferme ; ils sauront que leur devoir est de châtier et d'appliquer les lois et nullement d'étaler leur libéralisme aux dépens du plan gouvernemental éducatif, ainsi que se l'imaginent actuellement les goyim qui ne comprennent pas que toute clémence est un relâchement permettant au criminel d'escompter l'impunité.

Notre système de déplacement des fonctionnaires va servir à rompre la solidarité entre collègues et les attachera tous aux intérêts du gouvernement qui décidera de leur sort.

Nous cultiverons chez la nouvelle génération des juges l'idée de l'immuabilité de l'ordre établi par nous dans les relations de nos sujets entre eux, et de la nécessité de châtier impitoyablement tout abus contre cet ordre.

A l'heure actuelle, les juges des goyim trouvent des circonstances atténuantes à tous les crimes et disculpent les coupables par libéralisme et indulgence, car ils n'ont pas une idée très exacte de leur devoir ni de l'importance et de la responsabilité de leurs fonctions. Cela tient à ce que les

gouvernants, en les nommant à des postes aussi éducatifs, ne prennent pas le soin de leur inculquer la notion du devoir et la conscience de l'œuvre qu'ils ont à accomplir. De même que l'animal envoie ses petits à la recherche de leur proie, de même les goyim confient à leurs sujets des postes lucratifs, sans songer à la nécessité de leur expliquer le but de leur emploi ni sa place dans le mécanisme social. C'est pourquoi l'existence des goyim est ruinée par ses propres forces, celles qui détiennent les fils de la vie même de leurs gouvernants, c'est-à-dire par les agissements de leur propre administration. Puisons donc dans les résultats de ces actes une leçon de plus pour notre régime.

Quand sonnera l'heure de notre gouvernement, nous déracinerons le libéralisme de tous les postes stratégiques importants d'où dépendra l'éducation de nos sujets pour l'organisation du régime social, organisation qui doit être immuable. Ces postes importants ne seront confiés qu'à ceux que nous aurons formés pour diriger l'œuvre administrative.

Je répondrai à l'observation de D. A. qui dit que la mise à la retraite des vieux fonctionnaires serait une charge coûteuse pour l'État : 1er On leur procurera des emplois ou des occupations privés pour remplacer ceux qu'on leur retire ; 2ème Je ferai remarquer ensuite que toute la fortune mondiale est entre nos mains ; j'en apporterai les preuves quand on discutera des questions financières, et, en dernier lieu, qu'il existera alors une monnaie internationale, la vraie monnaie, une sorte de jeton qui facilitera les échanges, au lieu de les compliquer comme le système actuel, créé par nous pour la ruine totale des goyim et leur asservissement par la misère. Étant donné ceci, nous n'aurons pas à nous préoccuper de l'augmentation des frais.

05 Notre absolutisme sera logique à tous égards, et, partant, inflexible dans tous ses règlements. Noue volonté sera respectée et exécutée parce que, consciente de sa force, elle ne tiendra. aucun compte des mesures et des mécontentements ; lorsque ceux-ci se manifesteront par des actes, nous les réprimerons par des sanctions exemplaires.

06 Nous supprimerons le droit d'appel, qui deviendra la prérogative exclusive du Souverain, parce que nous devons rendre impossible l'idée que les juges nommés par nous peuvent rendre des sentences erronées.

07 Un tel gouvernement a, sur les ignorants, le droit du plus fort. Il doit en user pour diriger l'humanité vers le régime désigné ` par la nature elle-même, celui de l'obéissance. Tout, dans le monde, est soumis, sinon aux hommes, du moins aux circonstances ou à la nature, ou encore à quelque chose de plus fort que soi. Nous serons donc cet être supérieur : le plus fort ; nous le serons de façon absolue, sacrifiant sans hésiter tous ceux qui nuiront à nos plans ou enfreindront nos règlements, parce que la tache éducatrice consiste à exterminer le mal et toute opposition par des châtiments exemplaires.

08 Le jour où le roi d'Israël, le roi de la Maison de David, posera sur sa tête la couronne offerte par l'Europe, il deviendra le Patriarche du monde. Le nombre des victimes sacrifiées pour hâter son avènement n'atteindra jamais le nombre de celles qui furent immolées au cours des siècles par des gouvernants goyim rivaux, dans le but de satisfaire leur soif de grandeurs.

Chapitre XVII
Dix-septième séance

01 Quand notre règne viendra, nous ne laisserons échapper aucune occasion de comparer les avantages de notre gouvernement aux administrations incohérentes du passé. Nous mettrons bien en relief les erreurs des gouvernements des goyim ; nous soulèverons contre eux un tel dégoût que les peuples préféreront la tranquillité et la paix dans l'esclavage aux droits de la fameuse liberté qui les a tant martyrisés durant des siècles et qui a épuisé les sources mêmes de l'existence humaine, sources qui furent exploitées par une foule d'aventuriers ignorant ce qu'ils faisaient

Alors, les peuples seront si las des changements de régime, inutiles par le fait – auxquels nous avons poussé les goyim en sapant leur appareil gouvernemental- qu'ils préféreront accepter tout ce que nous leur imposerons plutôt que courir le risque de retomber dans les tourments de la misère ; d'autant que nous insisterons surtout, dans nos critiques publiques, sur les erreurs des gouvernements goyim qui ont fait souffrir l'humanité pendant des siècles, parce qu'elle ne comprenait pas le vrai bonheur et allait constamment à la recherche d'améliorations sociales fantaisistes, sans s'apercevoir que ces améliorations, tout en apportant du bien-être à quelques-uns, étaient nuisibles à l'ensemble et au bon ordre du régime, qui est en somme la base même de l'existence humaine.

Nos principes et nos mesures auront à leur actif le fait qu'ils seront interprétés et présentés comme faisant contraste avec l'ancien régime pourri des temps passés.

02 Nos philosophes discuteront et critiqueront toutes les lacunes des croyances des goyim ; mais les goyim ne pourront en faire de même à l'égard de notre religion, car personne n'en connaît les secrets, sauf nos talmudistes et nos rabbins, et ceux-là ne les trahiront jamais, parce que c'est en eux que réside toute la force de notre pouvoir sur nos ouailles.

03 C'est surtout dans les pays dits avancés que' nous avons créé une littérature stupide, ordurière et répugnante. Nous ne l'interdirons pas dès notre avènement au pouvoir, mais nous la déracinerons peu à peu par une critique sévère, afin qu'elle ne demeure que comme un reste des ruines des goyim et qu'avec plus de relief ressorte encore le contraste entre ce qui émane des hauteurs de nos sommets et ce qui sortait des marais pestilentiels des royaumes des goyim.

Chapitre XVIII
Dix-huitième séance

01 Le besoin du pain quotidien imposera le silence aux goyim et en fera nos humbles serviteurs. Si jamais nous les autorisions à faire quelques réflexions sur quoi que ce soit, ce ne serait que pour faire passer inaperçues, dans le bruit de ces discussions, des mesures que nota avons le désir de réaliser, puis de les leur présenter ensuite tomme un fait accompli ; il ne viendra à l'idée de personne de réclamer l'abrogation d'art décret déjà promulgué, étant donné surtout qu'il sera présenté comme un progrès. En outre, nos agents tourneront l'attention publique vers des innovations (nous avons habitué les hommes à rechercher toujours la nouveauté).

02 Ces questions absorberont l'esprit des dirigeants, de ces naïfs politiciens qui ne peuvent comprendre qu'ils n'entendent rien aux sujets qu'ils traitent, que ce qui concerne la politique n'est accessible qu'à ceux qui la dirigent depuis des siècles, suivant un plan déterminé, à ceux qui l'ont créée et mise en usage comme on le fait d'un char dans lequel on mène des gens qui ne savent pas où ils vont.

Nous n'en déférerons à l'opinion publique que pour lui donner l'occasion de discourir et non pour influencer nos actes, et nous ne laisserons échapper aucune opportunité de déclarer que nous n'avons pour objet que de servir le bien public.

03 Pour détourner actuellement l'attention de la vraie politique, nous avons placé les questions de l'industrie et du commerce sur un terrain qui feint d'être politique. Les goyim vont s'occuper de ce nouveau problème.

04 Mais pour qu'ils ne s'adonnent pas trop au travail cérébral et ne soient pas entraînés à agir, nous avons organisé pour eux toutes sortes de lieux de plaisir qu'ils s'empressent de visiter, tenant à expérimenter toute chose. Nous commencerons bientôt, par l'intermédiaire de la presse, à lancer des concours artistiques, sportifs ou encore des concours d'inventions; nous détournerons ainsi définitivement les esprits de la discussion des questions dont nous désirons nous occuper exclusivement. Les hommes, se déshabituant de plus en plus d'avoir une opinion indépendante.- dans les questions sociales, se mettront à l'unisson avec nous, parce que nous serons les seuls à lancer des idées nouvelles, par l'intermédiaire de ceux avec lesquels nous ne semblons pas être du même avis.

05 Quand notre pouvoir sera reconnu et le gouvernement international établi, le rôle des utopistes sera terminé ; mais, pour l'instant, ils nous sont encore utiles, parce qu'ils orientent les esprits vers des théories fantastiques, soi-disant avancées, et les détournent de la réalité. Nous avons réussi à tourner toutes les têtes par l'idée du; progrès. II ne s'en est pas trouvé une seule chez les goyim capable de s'apercevoir qu'il n'y a qu'une seule vérité et, qu'en tant que vérité, elle ne peut progresser; que le progrès est un éloignement de la vérité chaque fois qu'il ne s'agit pas d'inventions matérielles ; que le progrès sert à cacher la vérité afin que personne ne puisse la connaître, sauf nous, les Élus de Dieu, les gardiens de la vérité sur le mystère des relations humaines et de leur bien, de cette vérité que nous tenons cachée jusqu'au moment de notre victoire définitive et de notre conquête pacifique de l'univers.

06 Lorsque nous aurons le pouvoir, nos orateurs discuteront sur le problème de la vérité et sur celui des régimes gouvernementaux, en indiquant les erreurs des gouvernements goyim auxquels nous avons enfin assuré le bien-être sous notre domination. Qui donc se doutera alors que toutes ces

erreurs ont été créées et machinées par notre programme éducatif, selon le plan politique élaboré par nos Sages, Salomon à leur tête, pour la conquête pacifique de l'univers au profit de notre couronne – celle de la Maison du roi David.

07 II ne sera pas désirable pour nous que subsiste une autre religion que la nôtre, celle qui n'adore qu'un seul Dieu à qui est lié noue destin et, par nous le destin du monde entier, puisque, d'après notre religion nous sommes le peuple élu de Dieu. C'est pourquoi nous devons nous efforcer d'effacer de la terre, avant l'arrivée de ce jour, toutes les autres religions. Si nos efforts dans ce but font naître des athées, il ne serviront que d'élément transitoire vers notre religion et cela ne pourra pas nous nuire, mais sera au contraire un exemple pour les générations futures auxquelles nous prêcherons la religion de Moïse. Nous insisterons sur sa vérité mystique qui a été si puissante qu'elle a su, à travers les siècles, amener tous les peuples sous notre domination.

Chapitre XIX
Dix-neuvième séance

01 Au temps de notre règne, dans le but de détruire toutes les forces collectives excepté la nôtre, nous commencerons par rendre inoffensives les universités qui sont le premier degré du collectivisme. Nous rééduquerons leur personnel dans un esprit nouveau. Leurs directeurs et leurs professeurs seront formés par un programme d'action secret et très complet dont ils ne pourront guère s'écarter sans être punis. Ils seront choisis avec une prudence particulière et dépendront entièrement du gouvernement. Nous supprimerons du programme l'enseignement du droit civil, de même que l'enseignement de tout ce. qui a tait aux questions politiques.

Ces sujets seront enseignés dans des écoles spéciales à quelques dizaines de personnes seulement, qui auraient terminé leurs études universitaires et se distingueraient par des facultés remarquables. Seules ces personnes seraient du nombre des initiés. Il ne devra pas sortir des universités de ces jeunes blancs-becs, fabricants de constitutions, comme ils le sont de comédies et de tragédies et se mêlant des questions politiques auxquelles leurs pères eux-mêmes n'entendaient rien.

L'étude des questions soi-disant politiques mal dirigée sert, pour le plus grand nombre, à former des utopistes et des citoyens médiocres, comme vous en pouvez juger par le résultat obtenu dans les universités avec l’enseignement général qu'on y donne aux goyim. Il nous était nécessaire d'introduire dans leur système d'enseignement tous les principes propres à détruire leur ordre social. La soi-disant connaissance qu'a la foule de la politique a surtout contribué à troubler cet ordre.

Lorsque nous serons au pouvoir, nous éliminerons de l’enseignement toutes les matières susceptibles de troubler les esprits, et nous ferons des enfants une jeunesse obéissant à ses chefs et aimant le Souverain, comme un père garantissant la paix et la tranquillité. Nous remplacerons l'étude des classiques et celle de l'histoire antique – qui contient plus de mauvais exemples que de bons – par l'étude des problèmes de l'heure présente et de l'avenir. Nous effacerons de la mémoire humaine tous les faits des siècles passés, dont le souvenir nous est défavorable ; nous ne laisserons subsister que ceux où s'affirment les erreurs des gouvernements des goyim. En tête de notre programme d'éducation, nous placerons l'étude de la vie pratique, de l'ordre social obligatoire, de la nécessité d'éviter les mauvais exemples de l'égoïsme, qui sont particulièrement propres à semer le mal, enfin différentes questions pédagogiques. Ce programme sera composé suivant un plan spécial pour chaque profession et ne devra jamais dégénérer en un système d'instruction générale. Cette question présente un intérêt de la plus haute importance.

02 Chaque classe devra être éduquée selon un programme rigoureusement délimité et en rapport avec sa situation et la nature de son travail ; les génies fortuits ont toujours su pénétrer dans une caste supérieure ; mais on ne peut, pour ces rares exceptions, ouvrir l'accès des rangs élevés aux incapables et les déclasser, par une éducation qui n'est pas appropriée à la situation qui leur est destinée par leur naissance. Ce serait, pour ainsi dire, faire dévier la roue de la machine, ce qui gênerait la marche de tout le mécanisme social. Vous savez déjà comment s'est terminée l'expérience faite par les goyim qui voulurent enfreindre l'ordre divin et donner à tous des droits égaux ou faire à leur gré la distribution de ces droits, ce qui ne saurait rester impuni.

03 Afin qu'il y ait, dans les cœurs et dans les esprits de ses sujets, une empreinte bien forte du prestige &'.Souverain, il est nécessaire que pendant son règne on tienne le peuple au courant de ses actions et qu'on lui rappelle son importance et le caractère bienfaisant de toutes ses entreprises pour son bonheur et pour celui de l'humanité.

04 Nous supprimerons toute espèce d'enseignement libre. Toutes les sources de l'enseignement seront centralisées entre les mains du gouvernement. Mais il y aura des conférences, libres en apparence, autorisées les jours fériés dans les écoles, où les élèves seront admis avec leurs parents comme dans des cercles, dans le but d'échanger leurs idées avec les professeurs sur le coté philosophique des rapports des hommes entre eux, sur la nécessité de garder sa place fixe dans la vie sociale, sur les lois de l'exemple, sur celles des représailles qui sont provoquées par des inconscients, sur les normes qui doivent régir les rapports sociaux entre les hommes.

05 Enfin, ces conférences serviront à exposer les nouvelles théories qui n'ont pas encore été par nous révélées au monde et qu'il nous est nécessaire d'ériger en dogmes de foi ; nous les ferons servir de transition pour amener les gens à notre religion. Je vous ferai l'exposé des bases de ces théories après vous avoir fait connaître notre programme pour l'avenir.

06 Bref, sachant par expérience que c'est par les idées et les théories qu'on dirige les hommes, et que celles-ci leur sont inculquées par l'enseignement, cet enseignement peut être donné à tous les âges avec le même succès, à condition d'user de différents systèmes pour aboutir à une telle suggestion. Nous saurons absorber et capter à notre profit les derniers vestiges d'indépendance de la pensée humaine que nous orientons depuis des siècles dans la voie qui nous est favorable.

07 Nous avons commencé à asservir définitivement la pensée par la méthode de l'enseignement visuel qui rendra les goyim incapables de réfléchir et en fera des animaux obéissants ; ils attendront la' démonstration d'une idée avant de chercher à la saisir. Un de nos meilleurs agents en France, Bourgeois, a déjà annoncé un nouveau système d'éducation intuitive. A présent que nous sommes en force, nous n'avons pas besoin de goyim penseurs, mais il nous faut des travailleurs, ces matérialistes de tous temps, consommateurs avides de tous les biens terrestres.

Chapitre XX
Vingtième séance

01 Si, pendant notre règne, nous avons à renforcer les moyens de protection de notre pouvoir, nous provoquerons un mécontentement simulé dans divers groupements ; ce mécontentement sera exprimé par des orateurs habiles qui seront suivis par les moutons du troupeau humain. C'est ainsi que nous aurons des prétextes pour opérer des perquisitions, pour faire intervenir la police des goyim, alors qu'en réalité, celle-ci étant à notre service, nous nous débarrasserons par son intermédiaire de nos adversaires, en donnant pour raison qu'ils avaient répondu à l'appel d'agents provocateurs.

02 La plupart des conspirateurs ne le sont que par amour du mystère et du bavardage ; nous n'y toucherons pas jusqu'au jour où ils se mettront à agir contre nous ; jusque là nous nous bornerons à introduire dans leurs milieux des agents chargés de les surveiller.

II ne faut pas oublier que le prestige du pouvoir est amoindri quand il expose aux yeux du public des attentats tramés contre lui. La découverte de conspirations fréquentes peut porter à croire que le pouvoir était dans son tort ou qu'il est faible ; tout cela peut soulever des mécontents. Comme vous le savez, nous avons diminué le prestige des souverains goyim par de fréquents attentats contre leur vie, organisés par nos agents, moutons aveugles qu'il a été facile de pousser, par de grandes phrases libérales, à commettre ces crimes politiques. Nous avons, par la force, obligé les souverains goyim et nous les avons amenés par des intrigues à avouer leur faiblesse en s'entourant ostensiblement de police secrète pour se protéger.

03 Au cas où notre souverain ne serait pas absolument en sécurité, nous le ferions entourer d'hommes et de femmes qui viendraient en curieux prendre place aux premiers rangs, près de sa personne, maintenant l'ordre dans les autres rangs et ne semblant le faire que par respect pour l'ordre, donnant l'exemple de la discipline et l'exigeant autour d'eux. S'il survenait un pétitionnaire, ils l'aideraient à remettre sa pétition, tout en ayant l'air de ne pas vouloir déranger le public :ils prendraient la pétition pour la remettre en sa présence à destination. Ceci est indispensable pour que les sujets soient convaincus qu'il existe un contrôle du Souverain lui-même. Le prestige du pouvoir exige que chacun puisse dire « Si le Roi le savait !... », ou bien : « Le Roi le saura ».

Bien entendu, nous avons prêché le contraire aux goyim, et nous voyons bien maintenant où nos conseils les ont conduits.

04 Nous serons sans pitié pour les crimes politiques, car si nous admettons les circonstances atténuantes pour les crimes de droit commun, il n'y aura aucune excuse pour ceux qui s'occupent de questions auxquelles, si ce n'est le gouvernement, nul ne peut rien comprendre. J'entends ici notre gouvernement, parce que les gouvernements goyim n'entendent rien aux motifs qui mettent tout en mouvement.

05 Mais tout en n'admettant pas que des particuliers s'occupent de politique, nous encourageons, au contraire, les projets et les rapports sur les questions de la vie sociale et son amélioration ; par ce moyen, nous serons au courant des lacunes du régime et des aspirations de nos sujets. Nous répondrons à tout ce qui sera soumis à notre examen soit par une acceptation, soit par une réfutation explicite. qui démontrera au rapporteur sa courte vue.

06 Une fois le gouvernement bien organisé, sous notre régime, non du côté policier, mais au point de vue social, toute sédition fera l'effet de l'aboiement d'un roquet contre un éléphant. Les mesures policières enveniment le mal et multiplient les séditions, tandis que les répressions sociales y mettront fin. Le roquet n'aboie contre l'éléphant que tant qu'il ne se rend pas compte de sa force et de sa masse ; mais il suffit de l'en avertir une bonne fois pour qu'il se mette à remuer la queue en allant se cacher dans les buissons dès qu'il aperçoit l'éléphant

07 Nous enlèverons toute auréole de bravoure aux crimes politiques. Pour cela, nous ferons asseoir ceux qui les auront' commis sur le même banc que les voleurs, les assassins et autres odieux et vils criminels ; alors l'opinion publique ne fera plus de différence entre le crime politique et le honteux attentat vulgaire ; elle les stigmatisera l'un et l'autre avec un égal mépris.

Nous nous sommes efforcés d'empêcher les goyim d'employer ce système de lutte contre les émeutes ; c'est pourquoi au moyen de le presse et de discours nous avons tâché de répandre l'idée de la nécessité de châtiments exemplaires spéciaux pour les séditieux, en même temps que nous faisions de la réclame au soi-disant martyre du salut public. Une telle réclame a. multiplié. le nombre de ces libéraux martyrs du droit, de ce qui est soi-disant la vérité, et a entraîné des milliers de moutons goyim dans les rangs de nos esclaves obéissants.

Chapitre XXI
Vingt-et-unième séance

01 Dans tout 'ce que je vous ai dit jusqu'ici, j'ai cherché de mon mieux à vous dépeindre exactement le mystère des événements passés et présents ; tous coulent de nos sommets pour former le torrent des événements futurs. Je vous ai également montré le mystère des lois, des relations et des opérations financières. Je n'ai plus grand'chose à ajouter sur ce thème.

02 Vous savez que nous détenons entre nos mains la plus grande puissance : l'or. En quarante-huit heures, nous pouvons en retirer n'importe quelle, quantité de nos caisses. Est-il besoin encore, après cela, de prouver que notre gouvernement est prédestiné par Dieu lui-même à gouverner le monde ? Est-il possible qu'avec de telles richesses nous ne parvenions pas à prouver que le mal passager que nous avons été obligés de faire a abouti à un résultat bienfaisant ?

Tout finit par rentrer dans l'ordre, mais non sans une certaine violence ; nous pourrons aussitôt prouver que nous sommes les bienfaiteurs, qui avons rendu au monde torturé le vrai bien-être et la liberté individuelle. Cette liberté sera protégée contre toute atteinte, à condition que les lois établies par nous soient observées ; on jouira de la tranquillité dans le travail, de la paix, de la dignité des rapports mutuels. Nous rendrons évident que la liberté ne consiste pas dans la licence et dans le droit à la licence, non plus que la dignité de l'homme et sa force ne consistent dans le droit de chacun de proclamer des principes dont il ne comprend pas le sens ; que la liberté ne confère nullement le droit de s'exciter et d'exciter les autres, en faisant du désordre par des discours exagérés dans des réunions tumultueuses, mais que la liberté consiste dans l'inviolabilité de la personne honnêtement et strictement soumise à toutes les lois sociales, que la dignité humaine réside dans la conception de ses droits et de leurs limites, et que cette dignité exige le respect d'autrui, afin de mériter le sien et nous interdit dès rêveries fantaisistes sur un individualisme égoïste.

03 Notre pouvoir sera glorieux parce qu'il sera puissant. II gouvernera sans se mettre à la remorque d'entraîneurs et d'orateurs clamant des utopies qu'ils décorent du nom de principes. Nonce pouvoir sera l'arbitre de l'ordre dans lequel réside le secret du bonheur. des peuples. Le prestige de cette puissance leur inspirera une adoration mystique; ils s'inclineront devant elle * la véritable force conserve toujours son droit Personne n'osera s'en approcher avec l'intention de lui enlever le moindre atome de son autorité.

Chapitre XXII
Vingt-deuxième séance

01 Pour que les hommes s'habituent à l'obéissance, il faut les élever dans la simplicité qui engendre la mansuétude. C'est pourquoi nos lois limiteront la production des objets de luxe qui énervent et excitent l'envie. Par là, nous améliorerons les mœurs corrompues par les rivalités que fait naître le luxe.

02 Nous rétablirons la petite industrie, ce qui ôtera de l'importance aux gros fabricants trop enorgueillis par d'énormes gains et qui agitent souvent l'esprit des masses contre nous.

03 Le principal avantage de cette mesure, c'est qu'un peuple qui possède la petite industrie ne connais pas le chômage ; il s'attache à l'ordre et à un pouvoir ferme dont la tâche est de protéger chacun de ses sujets contre les difficultés que pourrait lui créer autrui.

Il est avéré qu'il n'y a pas de pire danger pour un gouvernement que le chômage. Nous sommes convaincus qu'il n'en sera plus question dès que le pouvoir passera ouvertement entre nos mains.

04 L'ivrognerie sera également interdite par la loi et punie comme crime contre la dignité humaine, que l'alcool avilit jusqu'à la bestialité.

Je répète que les hommes ne se soumettent aveuglément qu'à un pouvoir ferme, organisé et entièrement indépendant d'eux et dans lequel ils sentent une chaîne, mais aussi une défense et un appui contre les fléaux sociaux.

Peu leur importe que leur souverain ait une âme angélique. Ils savent que ses attributs se résument dans la manifestation de la force et de l'autorité.

05 Le Souverain qui remplacera tous les gouvernements aujourd'hui existants et agissant dans les sociétés démoralisées par nous, qui ont renié jusqu'à la notion du pouvoir divin et du sein desquelles sort le feu de l'anarchie, notre Souverain, dis-je, devra avant tout éteindre cette flamme dévorante ; c'est pourquoi il sera obligé d'exterminer de telles sociétés pour les ressusciter sous la forme d'une armée régulièrement constituée et dressée qui luttera en connaissance de cause contre sa propre infection, capable de contaminer tout le corps social.

06 Cet élu de Dieu, chargé de mission, écrasera les forces insensées, guidées par l'instinct et non par la raison, par la bestialité et non par l'humanité ; ces forces qui se manifestent par le pillage et la rapine, sous le masque des principes de la justice et du droit.

Ces mêmes forces ont détruit partout l'ordre social ; mais leur rôle ne sera terminé que le jour où, grâce à leur destruction, on pourra introniser le roi d'Israël. A l'heure où ce but sera atteint, il nous faudra balayer la route et ne laisser sur le chemin de Notre Pouvoir la moindre encombre, pas même un brin de poussière.

Alors nous dirons aux peuples : « Rendez grâces au Souverain, et prosternez-vous devant Celui qui porte sur son front le sceau de la prédestination vers laquelle Dieu Lui-même a guidé son étoile à travers les siècles ! »

Chapitre XXIII
Vingt-troisième séance

01 Je passerai, aujourd'hui à la question des moyens à employer pour fortifier les racines dynastiques du roi David jusque dans les couches les plus profondes de la terre. Notre procédé consistera dans les mêmes principes qui ont assuré à nos Sages la direction de toutes les affaires mondiales, c'est-à-dire la direction de l'éducation de la pensée humaine et l'orientation de toute la politique mondiale.

Plusieurs membres de la famille de David seront préparés pour régner et pour gouverner les peuples. On préparera les rois pour les peuples et leurs successeurs seront choisis, non par droit d'hérédité directe, mais en raison de leurs capacités. Ils seront initiés aux mystères les plus secrets de la politique, c'est-à-dire à nos plans de gouvernement, en prenant toute précaution pour que nul autre qu'eux ne les puisse connaître. La tâche de gouverner ne peut être confiée à des non-initiés aux dits mystères et à l'art de les mettre en pratique sans que personne n'en pénètre le but C'est donc à ces. seuls initiés que sera enseignée l'application pratique desdits plans, par la comparaison avec l'expérience acquise au cours des siècles, par l'observation des mouvements politico-économiques des sciences sociales et par les conclusions tirées de cette observation; seuls ils connaîtront le véritable esprit des lois établies par la nature elle-même pour réglementer les rapports mutuels des hommes.

02 Les plans d'action du moment actuel, et à plus forte raison ceux de l'avenir, seront inconnus même des hommes qu'on appelle les proches conseillers de notre roi qui, seul, avec ses Maîtres, ses initiateurs, saura ce qui est préparé pour le proche avenir.

03 Tous verront le Souverain maure de lui-même par son inébranlable volonté; il sera comme la personnification du destin aux voies inconnues. Nul ne sachant quel but visent les ordres du roi n'osera faire obstacle à ce qui est préparé d'avance en secret.

Je répète qu'il est évidemment indispensable que l'intelligence du Souverain soit à la hauteur de la majesté du plan gouvernemental; c'est pour cela qu'il ne montera sur le trône qu'après avoir été soumis par nos Sages à une épreuve intellectuelle.

Pour que le peuple puisse connaître et aimer son roi, il est nécessaire que celui-ci parle à la foule sur les places publiques, car il n'y a que ce moyen de consolider l'union entre ces deux puissances du monde que nous avions séparées l'une de l'autre par la terreur, parce qu'il nous a fallu nous dresser entre elles, afin d'influencer l'orientation de chacune d'elles prise isolément.

Chapitre XXIV
Vingt-quatrième séance

01 Je vais traiter aujourd'hui du programme financier, que j'ai gardé pour la fin de mon rapport, parce qu'il en est le point le plus difficile, point capital, concluant et décisif de nos plans. Abordant cette question, je vous rappellerai ce que je vous ai déjà dit, à savoir : que le résultat final de notre activité se résoudra par la question des chiffres.

Quand nous arriverons au pouvoir;- notre gouvernement autocratique évitera, pour sa propre sauvegarde, de surcharger le peuple de nouveaux impôts ; il n'oubliera pas un instant qu'il doit jouer le rôle de père protecteur, de Patriarche d'Israël.

Mais comme l'organisation gouvernementale est très coûteuse, il faudra bien trouver les fonds nécessaires à son existence, c'est pourquoi il faudra étudier avec soin la question d'équilibre en cette matière.

Dans notre gouvernement, le Souverain étant également propriétaire de tous les biens de son État (chose aisée à réaliser en pratique), tout prélèvement de capitaux pourra servir à régulariser la circulation de l'argent dans le pays.

Pour que les contribuables ne se plaignent pas trop des nouveaux impôts qui les frappent, on leur présentera les comptes détaillés de leur attribution, sauf pour les fonds secrets qui seront employés en bloc pour les besoins de la couronne et de l'administration. Le Souverain n'aura pas de propriété personnelle, étant donné que tous les biens de l'État lui appartiendront; autrement ces deux conceptions se contrediraient : avoir une fortune personnelle détruirait son droit de tout posséder.

02 La banque d'État devra garder un fonds de réserve d'un chiffre déterminé et, au cas où le produit des impôts excéderait cette somme fixe, le surplus devra obligatoirement être remis en circulation et sera employé pour les travaux publics. Le fait que l'initiative de ces travaux revient au gouvernement attachera solidement la classe ouvrière aux intérêts de l'État et à la personne du Souverain qui les incarne. Une partie de ces sommes devra être affectée aux prix à donner aux inventeurs et aux producteurs, parce que, sauf la somme déterminée (largement calculée), il ne faudra laisser dormir dans les caisses de l'État aucun fonds même minime : l'argent est fait pour circuler, et toute stagnation est nuisible au bon fonctionnement du mécanisme gouvernemental, auquel il sert de lubrifiant ; si l'huile fait défaut, la marche régulière de la machine peut en souffrir. Pour avoir substitué des obligations à une partie de l'argent en circulation, on a déjà produit cet arrêt dont les conséquences ne laissent pas d'être sensibles dès à présent.

03 Nous instituerons une Cour des comptes dans laquelle le Souverain pourra trouver à tout instant le compte rendu complet des revenus de l'État, sauf celui du mois courant et du mois précédent qui n'auront pas encore été présentés. La seule personne qui n'aurait aucun intérêt à voler le Trésor public, c'est celle qui en est le propriétaire, c'est-à-dire le Souverain ; c'est pourquoi il n'y a que son contrôle qui pourra empêcher les pertes et le gaspillage.

04 Nous supprimerons les réceptions protocolaires et autres exigences de l'étiquette qui occupent inutilement le temps précieux du Souverain, afin de lui laisser du temps libre pour des affaires plus sérieuses. Il est bien entendu que notre Souverain ne pourra être distrait une seule minute de son administration et de ses obligations. Ce travail lui serait impossible avec les soucis de

l'étiquette et des réceptions qui transforment les souverains en véritables mannequins. Notre Souverain ne gaspillera pas sa force au profit des courtisans qui ne pensent qu'à leur propres intérêts et non aux intérêts généraux de l'État

05 Il nous a suffi de retirer l'argent de la circulation pour provoquer des crises- économiques chez les goyim. D'énormes capitaux ont été accumulés grâce au procédé qui consiste à les soustraire aux États, qui ont dû alors contracter des emprunts chez nous. Le paiement des intérêts de ces emprunts a obéré les finances publiques, et les États ont été réduits en esclavage par nos capitaux. La concentration de l'industrie dans les mains des capitalistes, qui ont tué la petite industrie, a sucé toutes les forces du peuple d'abord, puis celles des États.

06 L'émission monétaire actuelle ne correspond pas au chiffre de la consommation par tête et ne peut, par conséquent, satisfaire les besoins des travailleurs. Avec nous, cette émission sera en rapport avec l'accroissement de la population et, dès sa naissance, l'enfant sera considéré comme une unité de plus à satisfaire, au même titre que les grandes personnes ; mais, par contre, chaque décès entraînera une réduction du total égale à la consommation personnelle accordée. au défunt d'après le cours du jour et ses besoins individuels. Une telle révision de la création monétaire est une question capitale pour l'humanité tout entière.

07 Vous savez que l'étalon or a été funeste aux États qui l'ont adopté, notamment parce qu'il a réduit la quantité d'argent en circulation et parce que la frappe de l'or nous a donné la possibilité d'accaparer tout l'or et de diminuer davantage encore la circulation monétaire.

08 Nous aurons un système tout différent : nous . introduirons une monnaie basée sur la valeur travail, peu importe qu'elle soit en papier ou en bois, car l'argent, en tant que jeton d'échange, ne doit pas avoir de valeur intrinsèque, mais simplement servir à indiquer les prix des objets devant être employés pour les besoins normaux des hommes et non pour leurs fantaisies.

L'argent ayant une valeur intrinsèque, les hommes s'exténuent à des travaux peu productifs pour acquérir cette valeur qu'un petit nombre de capitalistes ont accaparée pour dominer et asservir les autres hommes.

09 Mais quand nous serons ouvertement en possession du pouvoir, nous déguiserons la réforme des bases financières des goyim que nous projetons sous un aspect qui n'éveillera les soupçons de personne. Nous démontrerons la nécessité de ces réformes en divulguant l'état chaotique des finances chez les goyim. Nous indiquerons que leur désordre financier les a menés à n'avoir même plus de budget fixe. Ils établissent un budget ordinaire qui croit d'année en année pour les raisons suivantes : ce budget, voyez-vous, suffit à peine pour un semestre; on vote un budget supplémentaire qui se trouve absorbé au bout de trois mois et on boucle le tout par un budget complémentaire ou de liquidation. Comme le budget d'une année est évalué d'après celui de l'année précédente, l'augmentation atteint 30 % par an, et le budget annuel est donc triplé tous les dix ans. C'est par de tels procédés découlant de l'insouciance des gouvernements goyim que leurs caisses furent vidées. La période des emprunts qui vint ensuite mangea les restes, et la banqueroute s'ensuivit dans tous ces États.

Vous comprenez bien qu'un tel système de gestion financière, inspiré par nous aux goyim ne saurait nous convenir.

10 Tout emprunt prouve bien la faiblesse du gouvernement et l'incapacité des souverains de comprendre leurs droits. Ils ne savent répondre aux besoins financiers qu'en tendant la main, pour demander l'aumône à nos banquiers. Les emprunts étrangers sont des sangsues qui ne se détacheront de l'organisme de l'État que lorsque l'État lui-même s'en débarrassera. Cependant les États ne les secouent pas, au contraire, il les attirent toujours en augmentant la contribution payée à nos banquiers ; c'est pour' cela qu'ils périront immanquablement de la saignée qui s'impose.

Examinons donc ce que c'est qu'un emprunt, et, particulièrement un emprunt étranger.

C'est une émission de lettres de change du gouvernement, l'obligation de payer des intérêts déterminés pour le capital qui lui est confié. Si l'emprunt est à 5 %, au bout de vingt ans, l'État aura déboursé en pure perte des intérêts égaux à l'emprunt lui-même ; en quarante ans, la somme déboursée sera double ; au bout de soixante ans, elle sera triple, la dette restant ce qu'elle était au début. D'après ce calcul, il est évident qu'avec le système de l'impôt universel, le gouvernement soutire aux malheureux contribuables jusqu'à leurs derniers sous pour payer des intérêts aux capitalistes étrangers, auxquels il a emprunté de l'argent, au lieu de prélever dans le pays ces sommes dont il avait besoin, sans payer des intérêts qui sont comme un tribut à perpétuité.

Tant que les emprunts étaient nationaux, les goyim ne faisaient que déplacer l'argent de la poche de leurs sujets pauvres dans celle des riches. Mais à- partir du moment où nous eûmes acheté les hommes nécessaires pour qu'on ait recours aux emprunts étrangers, toutes les richesses des États affluèrent dans nos caisses, et tous les goyim nous payèrent un tribut sans s'en douter.

II est vrai que la légèreté des souverains goyim en ce qui concerne les affaires d'État, la vénalité de leurs ministres ou leur ignorance des questions financières nous ont asservi les peuples en leur faisant contracter envers nous des dettes dont ils ne pourront jamais s'acquitter, ce qui a placé toutes les questions financières sous notre direction censée scientifique, mais il faut savoir combien d'efforts, de temps et d'argent cela nous a coûté !

11 Lorsque notre heure sera venue, nous ne tolérerons pas d'entrave à la circulation monétaire ; il n'y aura par conséquent pas d'obligations d'État à intérêts dont le paiement absorbe toutes les ressources de l'État au profit des sangsues parasites. Seules les sociétés industrielles pouvant payer des intérêts sur leurs bénéfices auront le droit d'émettre des obligations, tandis que l'État qui n'emprunte de l'argent que pour ses dépenses et non pour faire des opérations, ne saurait toucher le moindre bénéfice.

12 Les valeurs industrielles seront achetées par notre gouvernement qui, de débiteur, deviendra créancier et recevra des intérêts pour son argent au lieu d'en payer. Cette mesure empêchera tout arrêt de la circulation monétaire et supprimera l'indolence et la paresse, qui nous étaient utiles sous le régime des goyim, mais qui ne doivent plus exister sous notre gouvernement.

13 Avec quelle évidence ressortent la vénalité, la bassesse et la stupidité du cerveau purement bestial des goyim quand on songe qu'ils n'ont même pas pensé que le monde les condamnera un jour d'avoir contracté chez nous des emprunts avec la charge de payer les intérêts et les courtages, sans paraître se douter que 'I pour nous rembourser cet argent avec les intérêts en plus, il faudra bien qu'ils le tirent de leur poche. N'eût-il pas été plus simple de prélever cet argent sur leurs contribuables, au lieu de devenir nos tributaires pour des sommes qui s'augmentent chaque année du montant des intérêts à payer. Cependant nous avons su leur présenter la question des emprunts sous un tel jour qu'ils les ont crus tout à leur avantage ; voilà bien ce qui prouve une fois de plus la supériorité géniale de notre esprit.

Nos méthodes financières, présentées au moment opportun sous le grand jour des expériences séculaires dont les États goyim nous ont fourni la matière, se distingueront par leur netteté et leur précision et démontreront les avantages de notre nouveau système. Ce système supprimera tous les abus qui nous ont servi à perdre les goyim mais qui ne seront pas tolérés dans notre gouvernement. Nous l'établirons de telle façon que ni le Souverain ni – le plus petit fonctionnaire ne pourront détourner la moindre somme de sa destination ou lui donner une orientation différente de celle qui aura été indiquée dans notre plan.

Il est impossible de gouverner sans un plan bien déterminé : les héros, les preux qui s'aventuraient dans des voies inconnues, sans réserves suffisantes, périssaient en cours de route.

Les souverains des goyim que nous cherchions jadis à distraire de leurs emplois publics et des intérêts de l'État au moyen de réceptions protocolaires et de divertissements, n'étaient que des paravents de notre Gouvernement. Et, en effet, les rapports et les comptes rendus de leur entourage de favoris étaient rédigés par nos agents et parvenaient chaque fois à satisfaire les

esprits bornés, leurs promettant pour plus tard des économies et des améliorations. Ils . auraient pu demander quelles économies ? Sera-ce sur les impôts? Mais ils ne posaient aucune question semblable à la lecture de ces rapports ` ou de ces projets. Vous voyez jusqu'où a pu les conduire une pareille insouciance, à quelle :désorganisation financière ils ont abouti, malgré la fiévreuse activité de leurs peuples.

Chapitre XXV
Vingt-cinquième séance

01 Pour compléter mon exposé de la séance précédente, j'ajouterai encore quelques explications concernant les emprunts nationaux. Je ne dirai plus rien des emprunts extérieurs, parce qu'il n'y en aura pas dans notre État Le temps ne sera plus où les emprunts faits par les gouvernements des goyim alimentaient nos caisses avec leur argent national.

Nous avons profité de l'indolence des souverains et de la corruption des administrateurs pour encaisser des sommes doubles, triples (et plus considérables encore) de celles que nous avions avancées aux goyim et dont, en réalité, ils n'avaient même pas besoin. Qui donc en pourrait faire autant avec nous ?

Je vais exposer en détails la question des emprunts intérieurs. En annonçant l'émission d'un emprunt, le gouvernement ouvre une souscription pour l'achat de titres à intérêts qui ne sont pas autre chose que ses lettres de change. Pour les rendre accessibles à tous on leur fixe un prix allant de cent à mille. De plus, les premiers souscripteurs bénéficient d'une remise sur le prix de souscription. Dès le lendemain, on augmente artificiellement le prix des valeurs émises, sous prétexte que tout le monde se les arrache. Encore quelques jours, et l'on annonce que les caisses du Trésor débordent et que l'on ne sait que faire de l'excédent des souscriptions. (Pourquoi en a-t-on tant accepté ?) Donc, le montant des souscriptions dépasse de beaucoup celui de l'emprunt. L'effet recherché est atteint par là même; c'est comme si l'on disait : « Voyez de quelle confiance jouissent les lettres de change du gouvernement

02 Mais quand le tour est joué, on reste en présence d'un lourd passif.

Pour en payer les intérêts, on est obligé de recourir à de nouveaux emprunts qui augmentent la dette initiale au lieu de l'amortir. Quand le crédit est épuisé, on se trouve dans la nécessité de prélever de nouveaux impôts, non pas

pour liquider l'emprunt, mais pour en payer les intérêts. Ces impôts ne sont donc qu'un passif qui couvre un autre passif...

03 Arrive ensuite le moment !les conversions : elles ne font que diminuer le taux d'intérêt sans supprimer les. dettes. De plus, les conversions ne peuvent se faire sans le consentement des prêteurs ; en les annonçant, on offre de restituer leurs fonds à ceux d'entre eux qui n'accepteraient pas la conversion proposée. S'ils exigeaient tous le remboursement, le gouvernement se trouverait pris dans son propre piège, piège qu'il avait tendu pour attraper les autres, et il se trouverait dans la situation d'un débiteur insolvable. Heureusement, les goyim, ignorants en matière de finances, ont toujours préféré les pertes au change et la baisse du taux à l'ennui de se mettre à la recherche de nouveaux placements ; ils ont ainsi fourni à leurs gouvernements la possibilité de combler maintes fois des déficits s'élevant à plusieurs millions. Mais aujourd'hui, avec les emprunts étrangers, on ne peut jouer de semblables tours, car les goyim savent que s'ils annonçaient une conversion, nous exigerions le remboursement intégral des capitaux.

04 La banqueroute qui s'ensuivrait serait la meilleure preuve démontrant aux peuples qu'il n'existe aucun lien d'intérêts communs entre eux et leurs souverains.

J'attire tout particulièrement votre attention sur ce qui suit

05 A l'heure actuelle, tous les emprunts nationaux sont consolidés par ce qu'on appelle la dette flottante, c'est-à-dire une dette dont le remboursement est à plus ou moins brève échéance. Cette dette se compose des sommes versées à la Caisse d'épargne ou à d'autres Caisses. Comme les fonds restent longtemps à la disposition du gouvernement, ils s'évaporent en paiements d'intérêts des emprunts étrangers et sont remplacés par une somme équivalente en titre de rente sur l'État. C'est cette rente qui comble tous les déficits dans les caisses publiques des goyim

06 Après notre avènement sur le trône de l'univers, tous ces expédients financiers disparaitront totalement, parce qu'ils seront contraires à nos intérêts. Nous supprimerons également les bourses de valeurs, car nous n'admettrons pas qu'on puisse ébranler le prestige de notre pouvoir par la variation des prix de nos valeurs; ils seront fixés par nos lois, sans fluctuation possible. La hausse entraîne la baisse : nous avons commencé par faire la hausse pour les valeurs des goyim et nous n'avons pas tardé à passer à la baisse.

07 Nous remplacerons les Bourses par d'immenses institutions de crédit officiel, dont le rôle sera de taxer les valeurs industrielles, conformément aux indications gouvernementales. Ces institutions seront à même de lancer en une seule journée pour 500 millions de valeurs industrielles sur le marché ou d'en acheter autant. Ainsi, toutes les entreprises industrielles dépendront de notre gouvernement. Vous pouvez imaginer quelle puissance nous acquerrons par ce moyen.

Chapitre XXVI
Vingt-sixième séance

01 Nous créerons bientôt d'importants monopoles, réservoirs d'immenses richesses, dont dépendront à ce point les plus grosses fortunes des goyim qu'elles sombreront en même temps que le crédit de l'État, au lendemain du cataclysme politique. Vous tous, messieurs, ici présents, qui êtes économistes, veuillez peser toute la portée d'une pareille combinaison.

La suprématie de notre Super gouvernement ira grandissant; on le considérera comme le protecteur, l'introducteur et le rémunérateur du libérarisme.

02 L'aristocratie, en tant que force politique, est morte, nous n'avons pas à nous en préoccuper ; en tant que propriétaire de biens fonciers elle nous est nuisible, parce que ses ressources lui assurent l'indépendance et lui donnent la possibilité de retenir entre ses mains cette propriété foncière que nous devons faire passer tout entière aux mains de notre peuple. A ce dernier, nous commençons déjà à enseigner l'agriculture, pour laquelle il n'avait eu jusqu'ici aucune aptitude, toutes ses capacités ayant été utilisées par nous pour le commerce ou la commission, c'est-à-dire la spéculation et toutes les occupations devant servir à ruiner les goyim pour en faire des esclaves. Lorsque, avec le concours des établissements de crédit foncier, toutes les terres des nobles et des paysans passeront entre nos mains, ils devront alors travailler pour être nourris par nous, parce que personne ne leur vendra leurs produits agricoles, comme cela eut lieu au temps de Salomon. Nous les nourrirons et les garderons pour le travail, comme des animaux et des bêtes de somme. Quand nous régnerons, le droit qu'a tout homme d'acheter et de vendre ne sera pas accordé aux goyim. Pour y arriver le meilleur moyen est de déposséder l'aristocratie de ses terres ; on pourra ensuite en faire autant avec les paysans. Le procédé le plus efficace à employer pour la réussite de ce plan est d'augmenter les taxes et les impôts fonciers, autrement dit d'être créanciers de la terre. De telles sujétions maintiendront les goyim propriétaires fonciers dans un état d'asservissement indéniable. Les aristocrates, ne sachant se contenter de peu, seront bientôt ruinés et se départiront de leurs terres que nous achèterons aux enchères, sinon personnellement pour l'instant, du moins par l'intermédiaire d'hommes de paille.

03 II faut qu'en même temps nous protégions activement le commerce et l'industrie; surtout la spéculation dont le rôle est de servir de contrepoids à l'industrie. Sans la spéculation, l'industrie accroîtrait les capitaux privés, ce qui pourrait avoir comme effet d'améliorer le sort des agriculteurs en affranchissant les terres hypothéquées de leurs dettes envers les établissements de crédit foncier. Il nous faut, au contraire, que l'industrie arrive à drainer toutes les richesses agricoles et fasse passer en nos mains, par la spéculation, toute la fortune 'mondiale, en rejetant tous les goyim dans les rangs des prolétaires. C'est alors qu'ils s'inclineront devant nous, rien que pour obtenir le droit d'exister.

04 Afin de ruiner l'industrie des goyim, aidant en cela l'œuvre de la spéculation, nous introduirons dans les usages des goûts de luxe effrénés, d'un luxe absorbant tout.

05 Nous élèverons les salaires, ce qui cependant ne laissera aucun profit aux ouvriers, parce que nous élèverons simultanément le prix des objets de première nécessité, en prétextant la décadence de l'agriculture et de l'élevage.

06 De plus, nous saperons habilement et profondément les sources mêmes de la production, en habituant les ouvriers à l'usage de l'alcool; quant aux goyim intelligents, nous parviendrons à les arracher à leur sol.

07 Afin que les goyim ne voient pas le dessous des choses avant le moment voulu, nous le dissimulerons sous notre prétendu désir de servir les classes laborieuses – et les grands principes économiques proclamés par les théories économiques.

Chapitre XXVII
Vingt-septième séance

01 Aujourd'hui, je puis vous affirmer que nous ne sommes plus qu'à quelques pas de notre but. Voici le tracé de tout le chemin que nous avons parcouru et celui de la courte distance qu'il nous reste à franchir pour que le cercle du Serpent symbolique, symbole de notre peuple, soit accompli. Lorsque ce cercle sera définitivement fermé, tous les États de l'Europe se trouveront enserrés comme par de fortes griffes.

02 Bientôt s'écroulera la balance des constitutions modernes, parce qu'au moment de sa construction, nous en avons faussé le mécanisme, de sorte que les plateaux penchant sans cesse de côté et d'autre devaient finir par user le fléau. Les goyim s'imaginaient l'avoir fabriqué solidement et s'attendaient toujours à la voir trouver son équilibre. Mais aux yeux du peuple, les souverains sont éclipsés par leurs représentants qui font des folies, entraînés qu'ils sont par leur pouvoir irresponsable et sans contrôle. Ils se rendent compte cependant qu'ils ne doivent ce pouvoir qu'à la terreur qui, existe dans les palais. Ayant pour le peuple un sentiment de crainte, les souverains ne peuvent pénétrer dans son sein pour s'entendre avec lui, comme autrefois, et s'appuyer sur lui pour se protéger contre les usurpateurs du pouvoir. Le pouvoir clairvoyant des souverains et le pouvoir aveugle du peuple, une fois séparés par nous, ont perdu toute importance et sont aussi impuissants isolément que l'est un aveugle sans son bâton.

03 Afin de pousser les ambitieux à abuser du pouvoir, nous avons dressé ces deux forces l'une contre l'autre, en développant leurs tendances libérales vers l'indépendance. Nous avons provoqué toutes sortes d'initiatives dans ce sens; nous avons mis des armes aux mains de tous les partis, et nous avons fait du pouvoir la cible de toutes les ambitions. Nous avons transformé les États en arènes pour l'émeute.

04 Encore un peu et les désordres et la banqueroute viendront ébranler toutes les institutions existantes. D'intarissables bavards ont transformé les séances parlementaires et les réunions administratives en joutes oratoires. D'audacieux journalistes et d'imprudents pamphlétaires attaquent quotidiennement le personnel administratif. Les abus du pouvoir achèveront la ruine des institutions et tout sautera sous les coups d'une foule affolée par le libéralisme.

05 Nous avons enchaîné les peuples aux durs travaux par la misère plus fortement qu'ils ne l'avaient été jadis par le servage et l'esclavage dont ils parvinrent à s'affranchir, tandis qu'ils ne sauraient se libérer de la misère. Les droits par nous inscrits dans la constitution sont pour les masses purement fictifs et non réels. Ces droits sont l'expression d'une idée tout à fait impossible à réaliser.

06 Qu'importe au travailleur courbé sous le poids de son labeur, ou au prolétaire opprimé par son sort que les bavards aient reçu le droit de pérorer, les journalistes le droit d'écrire toutes sortes de stupidités à côté des questions sérieuses, si le prolétariat ne tire de la constitution d'autre profit que celui de ramasser les miettes de notre table, que nous lui jetons pour qu'il vote nos lois et élise nos agents. Les droits républicains sont pour le travailleur une amère ironie, car la nécessité du travail quotidien l'empêche en réalité d'en tirer aucun avantage, tandis qu'ils lui enlèvent la garantie d'un salaire fixe et assuré en l'obligeant à dépendre des grèves organisées tantôt par les patrons, tantôt par les camarades, que nous excitons quand nous avons besoin de

détourner les esprits des affaires courantes et d'introduire imperceptiblement quelque mesure qui nous soit favorable.

07 Sous notre direction, les peuples et les gouvernements ont exterminé l'aristocratie qui était leur appui, leur défense et qui – dans son propre intérêt – avait pourvu à leurs besoins. C'est pourquoi ils sont tombés aujourd'hui sous le joug de profiteurs enrichis et de parvenus qui pèsent sur le travailleur comme un fardeau impitoyable.

08 Nous nous présenterons comme les libérateurs des travailleurs en leur proposant d'entrer dans les rangs de nos armées de socialistes, d'anarchistes et de communistes – que nous soutenons toujours au nom de notre prétendu principe de solidarité fraternelle – comme la maçonnerie sociale. L'aristocratie qui, de droit, bénéficiait du travail de l'ouvrier, avait intérêt à ce qu'il fut bien nourri, en bonne santé et vigoureux.

09 Tandis que, au contraire, nous avons tout intérêt à voir notre ouvrier affamé et débile, parce que les privations l'asservissent à notre volonté et que, dans sa faiblesse, il ne trouvera ni vigueur ni énergie pour nous résister.

10 La famine confère au capital des droits plus puissants que n'en a jamais conféré à l'aristocratie le pouvoir du souverain. Par la misère et par les haines envieuses qu'elle suscite, nous manœuvrons les masses et nous nous servons de leurs mains pour écraser ceux qui nous gênent.

11 Quand viendra l'heure du couronnement de notre Maître universel, de la famille de David, ces mêmes mains balayeront tout ce qui pourrait lui faire obstacle.

12 Les goyim ont perdu l'habitude de réfléchir sans le secours de nos avis scientifiques et judicieux, c'est pourquoi ils ne parviendront jamais à comprendre que lorsque sera établi notre Gouvernement, il nous faudra mettre en toute première ligne dans les écoles populaires la plus importante de toutes les sciences, celle de l'organisation de la vie humaine et de la vie sociale. Cette science exige la division du travail et, par. conséquent, .la division des hommes en classes et en castes. Nous instituerons cet enseignement afin que tout le monde sache qu'étant donné la diversité des buts à atteindre par les différentes activités humaines, l'égalité des droits ne peut exister .et que tout travail ou emploi doit être classé comme appartenant à un cercle bien déterminé.

13 Toute confusion en cette matière deviendrait la source de maux qui seraient la conséquence de l'absence de rapport entre l'éducation reçue et la tâche dévolue à l'homme par la nature. Telles sont les idées que nous aurons alors à inculquer aux hommes, en vue de notre propre sécurité, afin que personne ne puisse contester notre statut. Les hommes, s'imprégnant de cette étude, se soumettront plus aisément à nos autorités et au régime qu'elles établiront dans notre État. Au contraire, les hommes ignorant les exigences de la nature et l'importance de chaque caste voudront sortir de leur milieu, parce qu'ils ressentent de l'inimitié envers toute condition qui leur semble supérieure à la leur.

14 Cette inimitié s'accentuera davantage lorsque éclatera la crise économique qui arrêtera bientôt les transactions financières et toute la vie industrielle. Cet événement jettera simultanément dans la rue et dans tous les pays d'Europe d'immenses foules de travailleurs. Vous comprenez avec quelle joie ils se précipiteront pour verser le sang de ceux qu'ils ont jalousés dès l'enfance.

15 Ils ne toucheront pas aux nôtres, parce que, connaissant le moment de l'attaque, nous. prendrons des mesures pour nous défendre, comme nous l'avons fait pendant la Commune de Paris..

16 Nous avons convaincu les goyim que le progrès les conduirait au règne de la Raison. Notre despotisme sera de nature à pouvoir pacifier par de sages rigueurs toutes les révoltes ; il éliminera le libéralisme de toutes nos institutions.

17 A mesure que nous inculquions aux goyim des idées de libéralisme, les peuples s'aperçurent qu'au nom de la Liberté le pouvoir faisait des concessions et accordait des arrangements. Ils en conclurent qu'ils constituaient une force avec laquelle on comptait; et, croyant leurs droits égaux aux 'siens, ils se ruèrent contre le pouvoir ; mais, semblables à tous les aveugles, ils se heurtèrent

alors à d'innombrables obstacles et se précipitèrent à la recherche d'un guide : tombant entre nos mains, ils déposèrent leur mandat aux pieds de nos agents.

18 Depuis ce moment, nous les conduisons de déception en déception, pour que, finalement, ils renoncent à tout en faveur du roi-despote, issu du sang de Sion, que nous préparons pour le monde.

19 Actuellement, en tant que force internationale, nous sommes invulnérables : si un État goy nous attaque, d'autres nous soutiennent- La bassesse illimitée des peoples ; goyim rampant devant la force, sans pitié pour la faiblesse et pour les moindres fautes, indulgents pour les crimes, refusant de se soumettre à un régime juste, mais patients jusqu'au martyre devant la violence d'un audacieux despotisme, voilà ce qui nous assure l'invulnérabilité. Les goyim supportent et tolèrent de la part de leurs premiers ministres – dictateurs actuels, dressés par nous des abus pour le moindre desquels ils auraient décapité une vingtaine de rois..

20 Et tout cela parce que nos agents les persuadent .que les préjudices portés à l'État sont propres à leur valoir un bonheur international, la fraternité des peuples, la solidarité et l'égalité des droits. (On ne leur dit pas, bien entendu, qu'une telle union de tous les peuples ne se réalisera que par notre Pouvoir, sous notre Gouvernement international.) Et voilà que le peuple condamne les innocents, absout les coupables, rien que pour se convaincre qu'il est bien le maître de la situation. Rivalisant ainsi avec ses prédécesseurs au pouvoir, il détruit tout équilibre et crée partout le désordre.

21 Le mot « Liberté » met en conflit l'humanité avec toutes les puissances, même avec celles de Dieu et de la nature. C'est pourquoi, à notre avènement au pouvoir, nous devrons effacer le mot même de « Liberté » du vocabulaire humain, comme étant le symbole de la force bestiale qui transforme les foules en fauves altérés de sang. II est vrai, cependant, qu'une fois rassasiés de sang les fauves s'endorment et qu'il est facile alors de les enchaîner, tandis que si on ne leur donne pas de sang ils ne dorment pas et se débattent.